



HORREUR À ANNABA !

UNE GRAND-MÈRE ET SES PETITS-ENFANTS ÉGORGÉS DANS LEUR APPARTEMENT

Un crime odieux et inhumain s'est produit hier dans le quartier Safsaf (CNEP 2), connu localement sous le nom de «Les Allemands» à Annaba. Une grand-mère (âgée de 56 ans) et son petit-fils (âgé de 14 ans) ont été sauvagement assassinés à leur domicile par des individus malintentionnés.

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 2 JUILLET 2024 // N°848 // PRIX 20 DA

CRISE LIBYENNE

L'ALGÉRIE ET LES ÉTATS-UNIS S'IMPLIQUENT

Lors d'une audition au Congrès américain, Harris a révélé que Washington et l'Algérie entretiennent un dialogue fructueux pour éviter que le conflit libyen s'enlise.

P.4



SCANDALE DANS LE FOOTBALL ALGÉRIEN

ZETCHI ET 13 AUTRES PRÉVENUS POURSUIVIS

Le pôle pénal national économique et financier près la Cour d'Alger a ouvert une enquête suite à des soupçons de corruption au sein de la Fédération algérienne de football lors des deux derniers mandats olympiques.

P.16



PRÉSIDENTIELLE

31 POSTULANTS ONT RETIRÉ LES FORMULAIRES DE SOUSCRIPTION

Trente et un (31) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain ont retiré, jusqu'à dimanche dernier, les formulaires de souscription des signatures individuelles, selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

P.3



LONGTEMPS CONSIDÉRÉE COMME PAYS À REVENU INFÉRIEUR

L'ALGÉRIE EN DEVENIR !

Deux grandes institutions financières mondiales (FMI et BM) semblent s'accorder sur les performances de l'économie algérienne et le saut qualitatif enregistré ces dernières années. De revenu faible, l'Algérie est passée en un laps de temps à celui de revenu supérieur, rejoignant ainsi les pays en développement.

Lire en page 7



LE CHEF DE L'ETAT PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE PROMOTIONS

TEBBOUNE SALUE LA MÉMOIRE DE BOUMEDIENE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, à l'Académie militaire de Cherchell, la cérémonie de sortie de promotions au titre de l'année 2023-2024.

P.3



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les propositions fortes de la FNESRS

La Fédération nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (FNESRS) a présenté une série de propositions pour l'amélioration de ce système, lors d'une réunion tenue au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Réaffirmant son engagement à travailler en étroite collaboration avec la tutelle pour améliorer le système d'évaluation des enseignants universitaires, la FNESRS a estimé dans un communiqué rendu public avant-hier, que cette réunion constitue une étape importante vers un «système d'évaluation plus juste, transparent et efficace». Elle a également assuré que les «propositions élaborées en concertation avec les enseignants et les partenaires sociaux, visent à renforcer la transparence, l'équité et l'efficacité du système d'évaluation des enseignants universitaires». Le syndicat estime que «cela devrait avoir un impact positif sur les enseignants et les étudiants», contribuant ainsi à l'émergence d'un système d'enseignement supérieur plus performant et plus attractif». Consciente de l'importance d'une transition en douceur vers le nouveau système d'évaluation, la fédération a proposé de «maintenir le système actuel pendant une période de quatre ans». La fédération a expliqué que cette mesure «contribuera à stabiliser et consolider le système d'évaluation» grâce à une transition en douceur qui permettrait aux enseignants de se familiariser progressivement avec les nouvelles procédures».

L'objectif selon la FNESRS est de «garantir une application fluide et efficace des nouveaux mécanismes d'évaluation». Pour accompagner cette transition, la FNESRS a également suggéré l'«organisation de deux sessions de promotion par an pour les grades de professeur et de maître de conférence ». Cette augmentation de la fréquence des promotions permettra aux enseignants de présenter leurs dossiers de manière plus régulière et de mieux planifier leur carrière professionnelle, estime les représentants des enseignants et des chercheurs universitaires. Parmi les propositions phares présentées à la tutelle, la FNESRS a appelé à «assouplir les conditions de recrutement et promotion et d'élargir les critères d'évaluation». La fédération a proposé d'«annuler la condition d'encadrement de doctorat qui est exigée dès l'inscription au concours des promotions de grade». Cette mesure vise à faciliter l'accès à la promotion pour les enseignants talentueux qui n'ont pas encore eu l'opportunité de diriger un doctorat, tout en encourageant l'encadrement au niveau du master, un niveau de formation pertinent pour de nombreuses disciplines. Parallèlement à ces mesures d'assouplissements, la FNESRS a plaidé pour un renfor-



cement des critères d'évaluation des enseignants. L'objectif étant de promouvoir la compétitivité et l'excellence scientifique et pédagogique, en tenant compte des exigences du nouveau système d'évaluation. Ces critères élargis pourraient inclure, notamment, la participation à des projets de recherche au niveau national et international, la publication d'articles dans des revues scientifiques de renom, la contribution à l'encadrement des étudiants et ainsi qu'une plus grande implication dans les différentes activités organisée en

dehors des cours par les centres universités et les instituts de recherches. La fédération a également suggéré la «création d'une commission de recours pour les enseignants qui contestent une évaluation, l'organisation d'ateliers de formation sur le nouveau système d'évaluation, la mise en place d'un système de mentorat pour accompagner les nouveaux enseignants». Ces propositions complémentaires visent à garantir une «application équitable et transparente du nouveau système d'évaluation et à

accompagner au mieux les enseignants dans cette transition» a expliqué la même source. A l'issue de la réunion de travail, la fédération affirme que la majorité des propositions ont été accueillies favorablement par tutelle, qui s'est engagé à les étudier attentivement. Ajoutant que dès la validation des propositions par le ministre de l'enseignement supérieur, des mesures seront rapidement prises pour leur mise en œuvre concrète lors des prochaines évaluations des promotions et recrutement des enseignants universitaires.

À L'OCCASION DU 62^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Vaste opération de distribution de logements

Le lancement de la distribution de logements est prévu le 5 juillet prochain, à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Cette vaste opération de distribution de logements aura lieu dans plusieurs wilayas du pays. L'initiative s'inscrit dans les efforts déployés par les hautes autorités du pays pour répondre aux préoccupations exprimées par les citoyens en matière de logement. Plus de 7 130 logements pour Constantine et Aïn Defla. À Constantine, un quota de 4 130 logements tous segments confondus sera distribué. Il s'agit de 2. 700 logements publics locatifs (LPL), de près de 500 unités promotionnelles aidées (LPA) réalisées par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de 200 logements de la formule location-vente (AADL), entre autres. À Aïn Defla, il est prévu la distribution de plus de 3 000 logements et aides à l'habitat rural. Le directeur local du logement, M. Bouchouicha Mourad, précise que ces 3 091 logements et aides à l'autoconstruction

sont répartis sur une quinzaine de communes.

FORMULES DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉES À SKIKDA

Pas moins de 600 logements de type public locatif (LPL) seront livrés bientôt à Aïn Beida, dans la commune d'Es-Senia, (Oran). Ce quota concerne les bénéficiaires de la liste à points d'Es-Senia. D'autre part, des préparatifs sont en cours pour lancer un projet de réalisation de 500 logements de différentes formules au lieu et place du site l'ancien bidonville «CUMO» dans cette commune, dont 200 logements de type promotionnel aidé (LPA), sachant que les délais de leur réalisation ont été fixés entre 18 et 24 mois, au maximum. v v à Skikda, 6.584 logements de diverses formules sont programmés pour, ce début de juillet, il s'agit notamment de 2.819 logements location-vente (AADL) dont 1.096 sur le site de Gribissa dans la commune d'Azza-ba, 800 dans la commune d'El Hadaïek, 611 à Filfila et 312 à Collo.

PLUSIEURS DISTRIBUTIONS DE LOGEMENTS À AIN TEMOUCHENT

L'opération concerne également 2.061 logements publics locatifs (LPL) répartis sur plusieurs communes, 336 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.368 arrêtés d'attribution d'aide au logement rural. Concernant le programme AADL 3, la wilaya a bénéficié d'un premier quota de 500 unités dont les procédures de localisation des projets de réalisation ont été finalisées.

Dans la wilaya d'Ain Temouchent, les autorités locales prévoient l'attribution de 1.162 unités d'habitation toutes formules confondues. Dont 500 logements publics locatifs (LPL) et 335 autres de la formule location-vente (AADL). L'opération porte également sur la distribution de 190 logements promotionnels libres (LPL), de 92 autres logements promotionnels et de 10 aides à l'habitat rural. Par ailleurs, cette collectivité du Nord-ouest du pays prévoit la distribution prochaine d'autres quotas de logements, en fonction de l'avancement des travaux des

projets en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya. 400 logements pour Mila La wilaya de Mila a bénéficié au titre de l'exercice en cours d'un quota de 400 logements du programme location-vente (AADL 3). À savoir que le terrain d'assiette du projet a été choisi dans la commune de Chelghoum Laid (Sud de Mila). La wilaya recevra d'autres quotas du programme AADL 3 en fonction du nombre des souscripteurs inscrits à partir du 5 juillet 2024.

Plus de 3.000 logements de différentes formules et des aides financières à l'habitat rural et l'auto-construction devraient être distribués à Saïda. Ce quota devrait être réparti à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Cette dernière, compte, globalement, un programme de logements de différentes formules, estimé à 60.987, dont 48.694 ont été livrés, tandis que 5.098 unités sont en cours de réalisation et le restant en voie de lancement.

Y. S.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Lancement d'une campagne de prévention nationale

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a lancé, hier, au niveau de la station-service de Sidi El Kbir-Meftah (Blida), une campagne de prévention contre les accidents de la route.

Cette campagne qui coïncide avec la saison estivale se poursuivra jusqu'au 31 août et verra la participation du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), de la Direction générale de la Protection civile (DGPC),

de la Société civile et de la société Naftal. Dans ce sillage, le Délégué national à la sécurité routière, Ahmed Naït El Hocine, a affirmé dans une déclaration à la presse que cette campagne de prévention s'inscrit dans le cadre du «renforcement de l'activité de prévention, notamment durant la saison estivale qui connaît généralement une augmentation des indicateurs des accidents de la route, eu égard aux embouteillages dus à l'afflux des citoyens dans les régions côtières et

les espaces de loisirs». Nait El Hocine a précisé que cet événement a été organisé cette année en collaboration avec la société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers Naftal en vue de «renforcer l'action de proximité pour réduire le nombre d'accidents, d'où le choix des stations-services de la société pour transmettre le message de sensibilisation au profit des usagers de la route». La DNSR avait rappelé dans un communiqué le bilan des acci-

dents enregistrés durant la saison estivale de 2023, à savoir 6.506 accidents ayant fait 1085 morts soit 30% du total de victimes décédées dans la même année et 9.379 blessés, soit 22% du total des personnes blessées durant la même période.

Compte tenu des chiffres enregistrés, la DNSR a réitéré son appel à conjuguer les efforts et renforcer la prévention afin de protéger les usagers de la route des dangers des accidents routiers.

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE PROMOTIONS

Tebboune salue la mémoire de Boumediene

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, à l'Académie militaire de Cherchell, la cérémonie de sortie de promotions au titre de l'année 2023-2024...

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et d'officiers supérieurs de l'ANP. Le Président Tebboune y a été accueilli par Saïd Chanegriha. Il a, par la suite, passé en revue un détachement de l'ANP qui lui a rendu les honneurs et écouté l'hymne national. Le chef de l'Etat, qui s'est également recueilli à la mémoire du défunt Président Houari Boumediene dont l'Académie militaire porte le nom, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran sur son âme. Après avoir écouté, dans le salon d'honneur, un exposé sur le parcours de formation à l'Académie et les promotions sortantes baptisées du nom du défunt moudjahid, le colonel Youcef Khatib, le Président Tebboune a présidé la cérémonie traditionnelle annuelle de sortie de promotions d'officiers. Il s'agit de la 55^e promotion d'élèves officiers de la formation fondamentale, de la 17^e promotion de la formation militaire commune de base et de la 8^e promotion d'officiers de Master,

dont la première promotion de femmes officiers au profit du Commandement des Forces terrestres. A cette occasion, le général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a adressé ses remerciements et sa gratitude au président de la République, pour avoir présidé personnellement la cérémonie de sortie de promotions d'officiers, saluant par là même «l'attention particulière et l'intérêt constant dont bénéficie l'Académie à l'instar des différentes écoles de formation de l'ANP». Chanegriha a souligné que l'Académie militaire de Cherchell, à l'instar des autres établissements de formation de l'ANP, forme des cadres hautement qualifiés, armés des différentes sciences et imprégnés des valeurs nationales et républicaines, conscients de tous les contextes et transformations que connaît notre monde. Le général d'armée a salué la sortie de la première promotion d'élèves officiers féminins du commandement des Forces terrestres, qui seront déployées au niveau des unités de combat. Il a, également, salué les initiatives



prises par l'Algérie sous la conduite du président de la République, aux plans diplomatiques et militaires, pour aider les pays voisins à rétablir leur stabilité et à préserver leur unité populaire et territoriale. L'Académie militaire de Cherchell a acquis une bonne réputation,

grâce au niveau d'enseignement académique élevé dispensé aux élèves qui ont atteint les rangs d'excellence quant à la compétence et les aptitudes, imprégnés de tous les sens de patriotisme, de dévouement envers l'Algérie. Elle permet d'ancrer les fondements de la science et du savoir

dans les esprits des élèves dans tous les paliers. Et parmi les indicateurs du développement atteint par l'ANP sur le terrain, s'inscrivent les avancées enregistrées en matière de développement de ses capacités de combat et opérationnelles.

Youcef S.

APPEL DU SG DU FLN À LA CANDIDATURE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Les parlementaires unis derrière leur chef

A l'issue de la cérémonie de clôture de la session parlementaire du groupe FLN ont publiés un communiqué commun, assurant de leur total soutien en vue de la "réussite de l'élection présidentielle". Le groupe qui réunit plus de 150 députés et sénateurs affirme qu'ils travailleront à mettre en œuvre la décision prise le 14 juin dernier par le Comité central pour l'appui au second mandat. Une déclaration qui a visiblement pour objectif de resserrer les rangs avant une éventuelle annonce. Un moyen également de réaffirmer que le parti est uni derrière son chef. Le SG du FLN, depuis son plébiscite à la tête de la formation, en novembre 2023, fait de la question de l'unité l'axe principal de son action pour tourner la page de 2019, quand «les dirigeants étaient allés dans un sens et les militants dans l'autre» selon ses propres mots. En effet, après la

cérémonie organisée hier au Conseil de la Nation puis à l'APN, le chef du FLN a réuni ses troupes, des deux chambres de la représentation nationale, au niveau du siège du parti. Les parlementaires lui ont renouvelé leur confiance. Le communiqué précise en ce sens «nous parlementaire, après avoir écouté la déclaration du SG et ses orientations précieuses (...) et après un débat libre et direct nous louons la décision de la haute instance du parti, le comité central, visant à appeler le président Tebboune à se porter candidat à la prochaine élection présidentielle anticipée du 7 septembre». Une déclaration, qui peut surprendre par son caractère tardif, d'autant que le chef du parti avait déjà assuré le 25 juin dernier «qu'il va de soi» que les élus nationaux et locaux du FLN donnent leurs parrainages à la candidature du président Tebboune. Quant à l'expli-

cation derrière le soutien de l'option du second mandat, les parlementaires FLN reprennent la même terminologie que celle de Benbarek, la nécessité de poursuivre «le programme des réformes en cours». Ainsi, le communiqué précise «nous avons conscience que la décision d'appeler le président de la République ne s'attache pas à la personne mais bien à l'importance d'assurer la stabilité institutionnelle et le renforcement des acquis». Le document met en ce sens en avant les réalisations des cinq dernières années. Et notamment «la construction de l'Algérie nouvelle» qui «doit se poursuivre», tout comme «l'amélioration du cadre de vie», la «réduction des inégalités de développement entre les régions» ou encore «la moralisation de la vie publique». Des points présentés comme des «réalisations» mais également comme des

«objectif». Par ailleurs, les parlementaires FLN promettent qu'ils resteront sur le terrain pour la réussite de l'élection du 7 septembre. La ligne de mire est la lutte contre l'abstention, ainsi ils écrivent «nous savons que l'enjeu de la prochaine élection est lié au niveau de participation des Algériens». L'affluence dans les bureaux de vote, qu'ils souhaitent «massive» doit être à la hauteur «de l'importance de la consultation» estime le groupe FLN. La présidentielle anticipée intervient en effet «dans un contexte troublé aux deux niveaux régional et international». De ce fait, ajoute en substance le communiqué du groupe FLN, «nous prenons l'engagement de travailler sans ménager nos efforts pour sensibiliser et encadrer tout ce qui a trait à l'élection (...) le rendez-vous du peuple algérien doit être historique».

R. K.

PRÉSIDENTIELLE

31 postulants ont retiré les formulaires de souscription

Trente et un (31) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain ont retiré, jusqu'à dimanche dernier, les formulaires de souscription des signatures individuelles, selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles se poursuit au siège de l'ANIE, au Palais des Nations à Alger, jusqu'au 18 juillet 2024 à minuit, une opération pour laquelle plus de 14.000 agents ont été mobilisés, avait déclaré le président de l'ANIE, Mohamed Charfi. Le dépôt des dossiers par les postulants à la candidature se fait au niveau des 4.903 points de légalisation répartis à travers le territoire national. L'examen des dossiers par l'ANIE se poursuivra jusqu'au 27 juillet, date à laquelle sera annoncée la liste définitive des candidats dont les dossiers seront

transmis à la Cour constitutionnelle pour validation. Le compte à rebours a commencé pour les prétendants à la présidentielle. Ils ne disposent désormais que de 16 jours pour tenter de compléter leurs dossiers de candidature à la prochaine élection présidentielle et les déposer auprès de l'ANIE. Cette dernière a fixé, conformément aux dispositions de la loi électorale, la date du 18 juillet courant comme étant le dernier délai pour le dépôt des dossiers d'engagement dans la course au palais d'El Mouradia. Quels sont les acteurs politiques qui seront au rendez-vous ? En attendant la fin du délai, la tâche semble difficile pour l'écrasante majorité des 27 prétendants à la candidature, déclarés jusque-là, qui auront du mal à réunir un minimum de 50 000 parrainages d'électeurs à travers 29 wilayas. Vingt-deux jours après le début de l'opération de col-

lecte des signatures d'électeurs, seuls deux prétendants, selon l'ANIE, ont réussi à enregistrer 600 parrainages d'élus au niveau des assemblées locales et nationales. Les prétendants à la présidence doivent également franchir un autre obstacle avant d'obtenir le sésame leur permettant de prendre part à la course présidentielle. Le ticket leur sera délivré par l'ANIE qui épluchera tous les dossiers dans un délai de 7 jours à partir de la date de dépôt de la déclaration de candidature. «L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai maximum de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature», stipule l'article 252 de la loi électorale. Selon la même disposition, «la décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé, en

cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit heures qui suivent l'heure de la notification». «L'Autorité indépendante transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions», lit-on dans le document. La liste finale des candidats devra être validée par la Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de sept jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante, sous réserve des dispositions de l'article 95 de la Constitution.

S.F.

CRISE LIBYENNE

L'Algérie et les États-Unis s'impliquent

Le 29 juin dernier, le site libyen *libyaobserver.ly* a rapporté que Joshua Harris est candidat au poste d'ambassadeur des États-Unis en Algérie, en remplacement d'Élisabeth Moore, qui est en poste depuis 2021...

Lors d'une audition au Congrès américain, Harris a révélé que Washington et l'Algérie entretiennent un dialogue fructueux pour éviter que le conflit libyen s'enlise. Selon ce qu'a dit le diplomate US, l'Algérie et les États-Unis travaillent ensemble au niveau du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont l'Algérie est membre non permanent depuis janvier 2024, pour renforcer la sécurité régionale afin de mettre fin au conflit au Soudan et d'empêcher l'enlèvement en Libye. L'autre dossier sur lequel coordonnent Alger et Washington, selon Joshua Harris, c'est celui du Sahel. Les deux pays «œuvrent à rétablir la sécurité et la gouvernance dans la région du Sahel, qui est la cible de mouvements de forces malveillantes exploitant les points vulnérables de la région», selon les termes employés par le diplomate américain. Harris a indiqué au cours de la même audition qu'il avait lui-même travaillé au cours de la dernière décennie par l'intermédiaire de l'ambassade des États-Unis à Tripoli afin de «permettre aux Libyens de restaurer leur souveraineté nationale». La Libye a sombré dans une grave crise depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Depuis 2021, elle est divisée de facto en



deux entités contrôlées par deux gouvernements parallèles, un siégeant à Tripoli et un autre à Benghazi, à l'est du pays. Le gouvernement reconnu par la communauté internationale est celui de Tripoli. Il est dirigé par Abdelhamid D'beiba. L'approche de l'Algérie pour mettre fin à la crise

est de parvenir à l'organisation d'élections, loin de toute interférence étrangère. L'Algérie tient une bonne carte en mains avec les Touaregs, soucieux de leurs bonnes relations avec l'Algérie frontalière. Ils se sont opposés au maréchal Haftar et fonctionnent en interaction avec sa jumelle

algérienne Djanet, à moins d'une cinquantaine de kilomètres. D'une façon générale, l'influence de l'Algérie est forte dans la région. On est dans le pays de la confédération targuie répartie des deux côtés de la frontière, avec des parentés croisées qui tissent un continuum humain et qui

avaient fait de Ghât une base arrière de la lutte contre la colonisation française, puis de la lutte de libération de l'Algérie. La zaouïa Tidjania, espace où se concluent depuis toujours les rencontres et accords entre les tribus touaregs, située quasiment sur la frontière, a été une des bases du FLN durant la guerre d'indépendance, abritant armes, combattants et réunions. Le prestige de l'Algérie y est resté fort. Les liens sont forts avec l'Algérie, tissés depuis la fin du XIX^e siècle et la colonisation française. En février dernier, le Président Tebboune a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts africains et internationaux allant dans le sens d'un règlement pacifique de la crise qui secoue la Libye depuis plus d'une décennie. Il a, en revanche, exprimé le rejet total de l'Algérie de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de ce pays. «Nous rejetons toute ingérence dans la décision libyenne et appelons à la préservation de la souveraineté nationale de ce pays frère», a-t-il souligné, relevant ainsi l'impérieuse nécessité de «mettre fin à toutes formes de présence militaire» sur le sol libyen et de «faire sortir» de ce pays «tous les groupes de mercenaires, quel que soit le nom qu'ils portent».

H.A.

AIR ALGÉRIE

Report et annulation de certains vols à cause de la météo

La compagnie nationale Air Algérie a indiqué, dans un communiqué, que les perturbations sur certains vols vers le Sud étaient dues aux conditions météorologiques exceptionnelles dans certaines wilayas de cette région du pays, assurant que ses services étaient à pied d'œuvre pour rétablir au plus vite le programme habituel des vols. «Vu les conditions météorologiques exceptionnelles dans certaines wilayas du Sud, nous tenons à informer notre aimable clientèle que les retards ou l'annulation de certains vols sont dus essentiellement à la canicule et aux tempêtes de sable défavorables au décollage et au survol de nos avions», lit-on dans le communiqué. «Cette situation exceptionnelle, indépendante de notre volonté, ne nous permet pas d'assurer la continuité des opérations de transport de nos clients, dont la sécurité est notre priorité absolue», a affirmé Air Algérie, assurant que ses équipes étaient à pied d'œuvre pour rétablir au plus vite le programme habituel des vols. Air Algérie a ajouté que ses services «veillent à proposer

des alternatives aux clients pour leur permettre de rejoindre leurs destinations dans les meilleurs délais, tout en offrant des services supplémentaires aux voyageurs impactés, y compris l'hébergement à l'hôtel, le cas échéant, et la facilitation des procédures de nouvelle réservation». Air Algérie a décidé de modifier sa politique bagages, en octobre dernier, pour s'aligner aux normes internationales en matière de transport de bagages et de sécurité des passagers. Cette décision a suscité le mécontentement des clients de la compagnie, habitués à sa généreuse politique. En effet, depuis, Air Algérie autorise seulement une seule pièce de 23 kg en soute. Et un bagage en cabine d'un poids total de 10 kg pour les passagers. En cette saison estivale, les voyageurs sont nombreux à solliciter les vols d'Air Algérie pour rejoindre le territoire. Cependant, ces derniers ont été surpris de constater la nouvelle note de la compagnie nationale. Cette dernière a été diffusée dans plusieurs de ses bases. En effet, dans la note en question, le pavillon national invite ses

passagers à se conformer à sa politique. Et à respecter les dimensions autorisées pour un bagage en cabine. Les dimensions des bagages en cabine ne doivent pas dépasser les 35 centimètres de hauteur, 55 cm de largeur et 25 cm d'épaisseur, sur tous ses vols. Sauf pour les ATR, pour lesquels les dimensions ne doivent pas dépasser 30 cm de hauteur, 40 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur. Air Algérie fait payer les bagages en cabine supplémentaires. «Nous vous rappelons qu'un seul bagage à main est autorisé en cabine, d'un poids maximum de 10 kg», lit-on dans le communiqué en question. Par ailleurs, Air Algérie précise que chaque passager doit porter lui-même son bagage à main. En revanche, dans le cas du non-respect de cette limite, toute pièce supplémentaire, constatée en salle d'embarquement, sera facturée à 140 euros, dans certains aéroports, dont Lyon, voire 180 euros dans d'autres bases de la compagnie aérienne nationale.

TRANSPORT AÉRIEN

ASL Airlines lance une promo au profit des étudiants algériens

Les étudiants algériens, qui s'apprêtent à rejoindre les universités françaises, vont pouvoir profiter d'une offre qui leur est destinée à bord des avions de la compagnie aérienne française ASL Airlines. Il s'agit d'une réduction sur le prix du billet et une franchise bagage en soute doublée. «Vous avez entre 17 et 29 ans et venez faire vos études en France ? Réservez votre billet sur <https://urlz.fr/pk3C> et bénéficiez de 10% de remise et de 2X23KG en bagage soute !», écrit en effet la compagnie dans un communiqué posté sur sa page Facebook. La remise est appliquée sur le tarif hors taxes pour tout achat d'un billet au tarif étudiant. Elle est valable uniquement dans le sens Algérie-France», explique-t-on de même source.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Hamza Benharkat, nouveau DG de Novo Nordisk Algérie

Le groupe pharmaceutique danois Novo Nordisk a opéré, hier, un changement à la tête de sa filiale en Algérie. Cette dernière sera dirigée désormais par Hamza Benharkat, qui succède à Malika Derghal De Maillard, appelée à d'autres fonctions au sein du groupe.

Dans un communiqué rendu public, il est précisé que le nouveau directeur général de Novo Nordisk Algérie a rejoint le grou-

pe en 2008 dans le domaine de l'analyse des performances et de la finance.

«En 2011, il a déménagé à Toronto pour rejoindre la filiale canadienne de Novo Nordisk et a assumé plusieurs responsabilités dans la planification stratégique et financière ainsi que les ventes. Après 7 ans au sein de Novo Nordisk Canada, son parcours professionnel s'est poursuivi par la prise de postes de responsabilité en

Égypte, en Algérie et aux Émirats Arabes Unis».

Il est revenu au pays, en 2020, pour assumer les missions de directeur des finances et des opérations de Novo Nordisk Algérie. Il a contribué au démarrage du site de fabrication des stylos à insuline de Novo Nordisk à Boufarik, Blida, en étroite collaboration avec les autorités nationales.

KARIM LAMINI, ARTISTE 3D, À L'EXPRESS :

«Les technologies 3D rendent possible la reconstruction virtuelle des sites et monuments»

Karim Lamini est un dessinateur projeteur en béton armé et Ingénieur en bâtiment en Algérie. Au Canada, il exerce comme Inspecteur en environnement et artiste 3D. Il a travaillé sur divers projets impliquant l'art et le design. Il pratique un large éventail de techniques, notamment l'illustration, la conception, l'animation, la

modélisation 3D, la conception de personnages et surtout l'art conceptuel. Revenu du Canada, nous l'avons rencontré au niveau du site Ksar Kebbouche (Axxam Oujahli) sis à Adekar (Béjaïa) où nous avons échangé sur son travail, notamment sur le procédé de la modélisation 3D qu'il utilise pour redonner vie aux sites et monuments historiques.

L'EXPRESS : GRÂCE AU PROCÉDÉ DE LA MODÉLISATION 3D SYSTÉMATIQUE, VOUS AVEZ RÉALISÉ UNE MAQUETTE DU « KSAR KEBBOUCHE » DONT IL NE RESTE MAINTENANT QUE DES AMAS DE PIERRES. AVEC CE PROCÉDÉ PEUT-ON RESTITUER AVEC EXACTITUDE L'ASPECT ORIGINAL DE NOS SITES ET MONUMENTS ?

Karim Lamini : Oui, certainement ! Les technologies 3D rendent possible la reconstruction virtuelle complète des ruines des sites archéologiques. En utilisant la modélisation et l'animation numérique, en ajoutant de la couleur et des effets de lumière, il est possible de montrer comment ces sites et monuments ont changé avec le temps, voire même leur redonner vie.

VOUS AVEZ TRAVAILLÉ JUSQU'À MAINTENANT SUR COMBIEN DE SITES ?

J'ai travaillé sur deux sites Axxam Oujahli (Ksar Kebbouche) situé sur les hauteurs de la ville d'Adekar et sur le Monument aux

morts de Constantine. S'agissant de Ksar Kebbouche, je me suis déplacé sur place. J'ai fait beaucoup de recherches sur la période de sa construction, sur l'architecture en usage à cette époque pour se rapprocher le plus possible de la réalité et en faire un modèle de ce que l'on appelle la réalité augmentée (RA). Concernant le Monument aux morts de Constantine, j'ai fait des animations qui pourraient être utilisées, par exemple, dans les jeux vidéo.

PEUT-ON MODÉLISER UN SITE EN 3 D, SANS LE VISITER, EN SE BASANT UNIQUEMENT SUR LES RELEVÉS DES ARCHÉOLOGUES ?

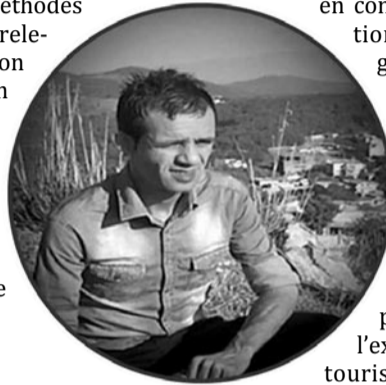
Oui. Mais avec la numérisation 3D et grâce au scanner laser. Comparé au relevé traditionnel, le scanner laser offre des avantages significatifs. En effet, il est plus rapide et précis, capturant des millions de points de données en un temps record. Cette technologie révèle des détails souvent négligés lors d'un relevé manuel. De plus, elle simplifie la

génération de plans 2D précis et détaillés en fichiers DWG ou DXF, facilitant ainsi le travail des spécialistes en 3D. Le scanner laser se positionne donc comme un outil indispensable pour la restauration et la préservation du patrimoine, offrant une alternative efficace aux méthodes traditionnelles de relevé par la réalisation des relevés en nuage de points, qui servent de base de travail à la rétro-conception, c'est-à-dire la modélisation sur le nuage de points.

PUISQU'ON PEUT PRESQUE RETROUVER L'ASPECT ORIGINAL DE NOS SITES HISTORIQUES, QUE PEUT DONC APPORTER À LA CULTURE ET AU TOURISME LA MODÉLISATION EN 3 D DE NOS SITES ET MONUMENTS ?

Les technologies 3D nous invitent à redécouvrir notre patri-

moine. Préserver, reproduire et élargir l'accès à la culture sont quelques-unes des opportunités extraordinaires offertes par l'avènement des technologies que sont la modélisation, la numérisation ou l'impression 3D, etc. Ainsi, dans un monde en constante évolution technologique, la réalité augmentée (RA) émerge comme une révolution capable de transformer profondément l'expérience touristique. Enrichissant le monde réel avec des éléments numériques interactifs, cette technologie offre une nouvelle dimension à la découverte des sites touristiques, alliant l'immersion de la réalité virtuelle à la richesse du monde qui nous entoure. Contrairement à la réalité vir-



tuelle, qui nous isole dans un univers totalement artificiel, la réalité augmentée enrichit notre perception actuelle, superposant informations, images et sons au cadre réel de nos explorations. Cette distinction fondamentale ouvre un champ d'opportunités inédit pour le secteur touristique, promettant d'enrichir l'expérience de chaque visiteur par une interaction et une immersion jusqu'alors inimaginables.

POUR CONCLURE...

Je voudrais, ici, attirer l'attention que pour l'art conceptuel en général, c'est le concept et l'idée qui priment. Dans cet art, on ne se soucie pas du fait que l'œuvre doit être «finie». Certains artistes ne proposent par exemple que des esquisses de ce que pourrait être l'œuvre ou encore des modes d'emploi permettant à tout un chacun de réaliser l'œuvre. Dans l'art conceptuel, c'est l'idée qui a de la «valeur», pas sa réalisation.

Entretien réalisé par Boualem Bouahmed

DEUXIÈME LANGUE OFFICIELLE DE L'ALGÉRIE Tamazight entre dans Google Translate

Deuxième langue officielle de l'Algérie depuis 2016, tamazight vient de franchir un nouveau grand pas. Elle figure désormais dans le répertoire des langues disponibles sur Google Translate, ou Google traduction. C'est le célèbre moteur de recherche américain qui l'a annoncé le 27 juin. Google a annoncé l'ajout de 110 nouvelles langues à son outil de traduction instantanée, Google Translate. Ces 110 langues sont parlées

par 614 millions de locuteurs à travers le monde. Environ 8% de la population mondiale pourront ainsi avoir accès, dans leur langue, aux services de traduction de Google. Parmi les nouvelles langues ajoutées, grâce à l'intelligence artificielle, figure le tamazight, langue millénaire de l'Afrique du Nord et largement parlée encore aujourd'hui, sous forme de différents dialectes, en Algérie et au Maroc. Il existe aussi des locuteurs

de cette langue en Libye, en Tunisie, en Égypte, dans certains pays du Sahel (Mali, Niger) et dans la diaspora. Selon l'encyclopédie Wikipédia, il y aurait 40 à 60 millions de locuteurs des différents dialectes berbères à travers le monde. Google présente tamazight comme une «langue berbère parlée dans toute l'Afrique du Nord», soulignant que «bien qu'il existe de nombreux dialectes, la forme écrite est généralement compré-

hensible par tous». Le moteur de recherche précise que cette langue s'écrit en caractères latins et en caractères tifinagh, et les deux transcriptions sont disponibles sur Google Traduction. Longtemps occultée, tamazight reprend progressivement sa place dans son espace naturel nord-africain. Elle est reconnue comme langue officielle au Maroc, en Algérie et au Mali et comme langue nationale au Niger.

CONCOURS NATIONAL DE COMPOSITION ÉPISTOLAIRE POUR ENFANTS Douze lauréats primés

Les résultats définitifs du concours national de composition épistolaire pour enfants édition 2024 ont été annoncés samedi dernier, au siège de la Direction générale d'Algérie Poste (Alger), avec la distinction des lauréats, et ce en prélude à la participation de l'Algérie à la 53e édition du concours international de composition épistolaire qu'organise l'Union postale universelle (UPU). Les résultats définitifs du concours national de composition épistolaire pour enfants (édition 2024) ont été annoncés samedi au siège de la Direction générale d'Algérie Poste

(Alger), avec la distinction des lauréats, et ce en prélude à la participation de l'Algérie à la 53e édition du concours international de composition épistolaire qu'organise l'Union postale universelle (UPU). Organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ce concours qui avait, cette année, pour thème «Développement durable», a vu la participation de plusieurs enfants issus des différentes régions du pays, y compris

des enfants à besoins spécifiques. Douze lauréats ont été honorés à l'issue de ce concours. A cet effet, la première place est revenue à l'élève Zaraa Assil Nour El-Yakine de la wilaya de Relizane qui représentera l'Algérie à la 53e édition du concours international de composition épistolaire, tandis que l'élève Beshghir Asma de la même wilaya a remporté la première place de la catégorie des personnes à besoins spécifiques. Dans son allocution à cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a mis en avant les efforts consentis pour la réus-

site de ce concours, qui constitue, a-t-il dit, «un événement important dans l'agenda du secteur de la Poste en vue de développer les capacités d'expression et de rédaction chez les générations montantes». Il a précisé que le thème de l'édition de cette année «est conforme aux recommandations de l'UPU, sachant que l'Algérie s'appête à participer à ce concours annuel», relevant que le thème «revêt une forte symbolique et une importance capitale, dans ses dimensions globale et durable dans le cadre d'une vision complémentaire visant à protéger l'environnement».

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com
www.lexpressquotidien.dz /
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROJET AGRICOLE DE TIMIMOUNE

Le ministre italien de l'Agriculture attendu à Alger

Le ministre italien de l'Agriculture, Francesco Lollobrigida, est attendu le 6 juillet prochain en Algérie...

A l'ordre du jour de la visite, la supervision de la signature de l'accord historique sur le plus grand investissement italien dans l'agriculture durable du sud de la Méditerranée, rapporte, hier, l'agence italienne «Nov.News». L'accord permettra de mettre en œuvre un vaste projet dans la wilaya de Timimoune, au sud du pays et destiné à la production de céréales et d'industries alimentaires.

Dans un communiqué, les services de la Présidence de la République avaient indiqué, le 15 juin dernier, que l'accord de partenariat algéro-italien pour la mise en œuvre d'un vaste projet dans à Timimoune appelé «Fondation Mathi Afrique» s'étendra de 2024 à 2028. En outre, le communiqué ajoute que ce projet «vise à renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie à tous les niveaux, ainsi qu'à faire avancer plus rapidement la voie écono-



Le ministre italien de l'Agriculture, Francesco Lollobrigida (Photo : D.R)

mique nationale vers l'autosuffisance. Dans une récente déclaration, Omar Rekache, DG de l'Agence algérienne de promotion des investissements (API), annonçait un projet agricole entre le Fonds algérien d'investissement et le partenaire italien Bonifichè Ferraresi BF,

d'une valeur dépassant 420 millions de dollars. Le holding italien Bf Spa, déjà actif en Afrique, a débuté avec une petite concession de 900 hectares avec un partenaire privé algérien et s'apprête désormais à clôturer un vaste projet de 36.000 hectares. L'objectif du

groupe dirigé par Federico Vecchioni est de livrer clé en main à l'Algérie toute une chaîne agroalimentaire complète, depuis la fourniture de semences jusqu'à la production industrielle dérivée des cultures, en passant par les pâtes alimentaires, révèle Nova.News.

Le projet implique l'utilisation de techniques agronomiques avancées, telles que la rotation des cultures pour optimiser le rendement agricole. «L'accord devrait être officialisé lors de la visite du ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts prévue samedi 6 juillet», indique la même source. L'Algérie bénéficiera de la production de blé et d'autres aliments pour la sécurité alimentaire et la diversification industrielle, réduisant ainsi la dépendance excessive de son économie aux hydrocarbures. Ce projet figurait parmi les principaux thèmes de la conversation bilatérale entre le Premier ministre Giorgia Meloni et le président de la République Abdelmadjid Tebboune, tenu en marge du dernier sommet du G7. Le 24 juin dernier, lors d'une visite au pavillon italien à la 55e Foire internationale d'Alger, le président Tebboune a salué les investissements des entreprises italiennes en Algérie, citant en particulier le projet de production de céréales dans le Sud.

STOCKAGE DE CÉRÉALES

Cherfa lance officiellement le programme de réalisation de 30 silos

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé, hier à Mascara, en compagnie du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, la cérémonie du lancement officiel du programme de réalisation de 30 silos de stockage de céréales au niveau national. Lors de sa supervision du coup d'envoi du lancement de la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité de 1 million de quintaux, dans le cadre de sa visite d'inspection en compagnie du ministre de l'Hydraulique, Cherfa a souligné que «le programme de réalisation de 30 silos de stockage de céréales a été lancé, aujourd'hui, avec le premier projet lancé à partir de la wilaya de Mascara», ajoutant que ces silos sont réalisés au titre du plan national de développement des cultures stratégiques. Il a signalé que «ce plan intervient dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de 30 silos et 350 centres de proximité de stockage de céréales, permettant ainsi d'augmenter les capacités de stockage de céréales à 9 millions de tonnes». Le ministre a annoncé que

la wilaya de Mascara a bénéficié de neuf centres de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux pour chaque centre, dont les travaux seront lancés dans les prochains jours. Cherfa a souligné que la wilaya de Mascara est la première à l'échelle nationale en matière de taux d'avancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, qui dépasse

actuellement les 70%, tout en saluant «les efforts fournis par le secteur de l'agriculture en compagnie des autorités de wilaya dans ce domaine». Le ministre et celui de l'Hydraulique poursuivront leur visite d'inspection dans la wilaya, en visitant les projets de désenvasement du barrage de la commune de Bouhanifia et le transfert des eaux de cette infrastructure vers le barrage de Fer-

goug (commune de Mohammadia). Le programme de cette visite porte également sur l'inspection de l'ex ferme pilote reconvertie en centre de production d'arbres fruitiers et l'inauguration d'une exploitation agricole de production de mères poules pondeuses d'une capacité de 60.000 unités par jour, ainsi que l'inspection d'un réservoir d'eau de 15.000 m3 dans la commune de Sig.

MALAYSIA INTERNATIONAL MACHINERY FAIR

Les entreprises algériennes invitées

L'Agence algérienne des exportations (Algex) annonce la tenue de Malaysia International Machinery Fair (MIMF-2024) qui aura lieu du 11 au 13 juillet en cours au Malaysia International Trade and Exhibition Centre au (MITEC)- (Kuala Lumpur- Malaisie). Dans un communiqué, Algex a appelé les entreprises algériennes à participer à cette importante exposition qu'elle qualifie d'«opportunité de pénétrer le marché malaisien». Selon la même source, la

MIMF 2024 est plus qu'une simple exposition. «C'est une convergence d'esprits, une symphonie d'innovation et un panorama de solutions. Cette année, ce salon aborde l'avenir des machines et de la technologie d'une manière qui redéfinit les industries et ouvre de nouveaux domaines de possibilités. Que vous soyez un expert de l'industrie, un propriétaire d'entreprise, un investisseur ou un esprit curieux, MIMF 2024 vous garantit une expérience. Cela élargira

vos horizons» est-il mentionné. Il est à noter que les organisateurs mettront gratuitement à la disposition des exposants algériens un pavillon pour exposer leurs différents produits et services, précise le communiqué d'Algex. Cette manifestation concerne les entreprises activant dans le secteur industriel (installation de machines et équipements, industrie de plastique, emballage, agroalimentaire et éclairage,...).

ÉCONOMIE BLEUE

Les lauréats du concours Digital Blue Hack distingués

Les lauréats du prix du concours Digital Blue Hack, initié par le programme «Économie bleue, pêche et aquaculture», en collaboration avec le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Union européenne UE, ont été distingués dimanche dernier, à Alger. Dans la catégorie gestion de l'information, le prix a été décroché par l'entreprise HR Technology d'Alger pour son projet portant sur «un système d'information géographique avec Marketplace pour liaison pêcheur-distributeur». Dans la catégorie innovation dans les technologies, le prix a été remporté par la start-up Marinova de la wilaya de Mila pour son projet de drone sous-marin, alors que pour la catégorie solutions technologiques pour une

économie bleue circulaire, la distinction est revenue à la startup Serial Soft de la wilaya d'Annaba pour son projet Fishop, qui propose, via une application, une liaison entre mandataires dans le secteur de la pêche et professionnels de la restauration. Les lauréats ont obtenu des attestations de participation, en plus d'une récompense pécuniaire. Dix (10) porteurs de projets se sont affrontés lors de cette phase finale du concours Digital Blue Hack proposant des solutions innovantes aux problèmes environnementaux, économiques et sociaux qui affectent les écosystèmes marins, dans une vision bluetech plus durable. Les finalistes ont présenté leurs projets, expliqué leur utilité et leur apport dans l'éco-

nomie bleue devant un jury composé de cadres du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, de membres de la commission de labellisation des startups et des incubateurs et du groupement algérien des acteurs du numérique et des fondateurs de start-up. Le jury a salué l'effort déployé par la plupart des concurrents pour présenter un projet innovant, utile et concrétisable et a fait remarquer, en outre, «la sous-évaluation financière de certains projets intéressants et réalisables». Le programme «Économie bleue, pêche et aquaculture», financé par l'UE, a pour objectif de contribuer au développement durable de l'économie Bleue en Algérie en cohérence avec la stratégie nationale pour

l'économie bleue (SNEB) pour l'horizon 2030, en œuvrant notamment à soutenir la création d'emplois, de valeur et de nouvelles opportunités d'investissement au profit des communautés côtières. La SNEB, conformément à la vision de l'Algérie et ses engagements internationaux notamment dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD), définit 11 axes stratégiques allant de la contribution à la gouvernance globale des mers et des océans, à l'amélioration de l'intégration et la résilience des villes côtières et la contribution à la sécurité alimentaire du pays à travers une production durable.

LONGTEMPS CONSIDÉRÉE COMME PAYS À REVENU INFÉRIEUR

L'Algérie passe à la tranche supérieure

L'Algérie passera, au titre de la nouvelle mise à jour de la classification annuelle des économies, réalisée par la Banque mondiale (BM), de pays à revenu intermédiaire à la tranche inférieure à revenu intermédiaire à la tranche supérieure, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué du ministère des Finances...

L'Algérie a ainsi vu passer son revenu national brut (RNB) par habitant de 3.900 dollars (entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023), à 4.960 dollars (entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024), selon la mise à jour de la classification annuelle des économies des pays membres de la BM, qui sera rendu publique hier, à l'occasion du début de son prochain exercice fiscal, qui s'étale du 1er juillet au 30 juin de chaque année, détaille le ministère. Cette classification tient compte des données enregistrées durant l'année écoulée sur la base de l'évolution du RNB par habitant, en prenant en compte des facteurs tels que la croissance économique, l'infla-

tion, les taux de change et la croissance démographique affectant le RNB par habitant, selon la même source, en précisant que les révisions des méthodes et des données de la comptabilité nationale peuvent aussi parfois avoir un impact. Elle tient également compte des modifications des seuils de classification. «Pour maintenir les seuils de classification des revenus fixes en termes réels, ils sont ajustés en fonction de l'inflation à l'aide du déflateur des Droits de tirage spéciaux (DTS) explique-t-on de même source. A ce titre, la Banque mondiale a «revu à la hausse le positionnement de l'Algérie pour l'année 2025, s'alignant ainsi au FMI et reconnaissant la justesse des



résultats statistiques découlant des efforts consentis par notre pays pour donner une image fidèle de l'économie algérienne», selon le communiqué du ministère. Selon le barème fixé par la BM, au titre de l'exercice 2024, les économies des pays sont classées en 4 catégories. Il s'agit des économies à faible revenu, définies comme celles dont le RNB par habitant est de 1.135 dollars, les économies à revenu intermédiaire à tranche inférieure, c'est à dire celles

dont le RNB par habitant se situe entre 1.136 et 4.465 dollars, les économies à revenu intermédiaire à tranche supérieure, à savoir celles dont le RNB par habitant se situe entre 4.466 et 13.845 dollars et enfin les économies à revenu élevé, celles dont le RNB par habitant dépasse est compris entre 13.846 dollars et plus. «Le principal facteur ayant contribué au relèvement du classement de notre pays, porte sur la révision complète des statistiques des

comptes nationaux, engagée par l'Office national des statistiques (ONS), dans le but de s'aligner sur les normes internationales actuelles (SNA2008)», explique le ministère. Ce réalignement traduit la prise en compte «non seulement de l'opération de rebasage du PIB, par une révision à la hausse du niveau du PIB (en moyenne 13,3% de plus sur la période 2018-2022) mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, le renforcement de la bonne gouvernance des finances publiques, les progrès dans l'amélioration des méthodes de mesure et de production de la donnée statistique dans l'administration publique et d'une meilleure couverture de l'économie non observée», détaille encore le communiqué. R.E.

LES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-BELGE EXAMINÉES À BRUXELLES

Les nouveaux atouts industriels de l'Algérie exposés

L'ambassade d'Algérie à Bruxelles a organisé, en collaboration avec la Chambre de commerce arabo-belge-luxembourgeoise et la chambre de commerce et des entrepreneurs de Bruxelles un forum économique algéro-belge, réunissant plus d'une centaine d'entreprises belges et luxembourgeoises. Tenu jeudi dernier, ce forum qui s'inscrit dans le cadre des actions de la diplomatie économique algérienne a porté essentiellement sur l'environnement des affaires et les opportunités d'investissement et de partenariat en Algérie, notamment dans les secteurs des startups, du numérique

et des énergies propres et renouvelables. Cet événement économique a été animé par Sid Ali Zerrouki, DG d'Algérie Venture startup, qui a axé son intervention sur l'écosystème des startups et de l'innovation en Algérie, des modalités de leur financement et des perspectives prometteuses, qui se dessinent à l'international pour ce secteur. Mohamed El Amine Bencherif, ambassadeur d'Algérie au Royaume de Belgique et au Grand-duché du Luxembourg, a rappelé à cette occasion, l'excellence des relations bilatérales, soutenues par un échange commercial global durant 2023,

dépassant le chiffre de 2,7 milliards d'euros, avec une balance commerciale favorable à l'Algérie, à la lumière des engagements réalisés, au titre du programme du président Tebboune, de donner une impulsion à la dynamique économique du pays, notamment dans le secteur des startups, du numérique et de l'innovation. L'ambassadeur a souligné que l'Algérie nouvelle offre au monde des affaires, national et international, un climat sain, transparent et régulé qui permet l'épanouissement de l'entreprise productrice de richesse et d'emplois. Il a également évoqué les projets structu-

rants qui ont été engagés, tels que l'exploitation des gisements de fer de Gara Djebilet, de phosphate de Djebel Onk, et le lancement de la construction de grands projets d'infrastructures routières et ferroviaires. Le volet économique de ce forum a été ponctué par des rencontres B2B fructueuses entre les participants et la délégation algérienne, évoquant dans ce sillage, les potentialités énergétiques de l'Algérie hors hydrocarbures, les programmes de leur développement pour les années à venir, ainsi que le nouveau cadre réglementaire et procédures d'investissements.

SAÏD TAFILS, EXPERT ÉCONOMIQUE ET AUDITEUR INTERNATIONAL, À L'EXPRESS :

«Nous avons 1,3 million de PME, un taux faible par rapport aux aspirations de l'Etat»

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

Récemment, une rencontre de sensibilisation autour du Programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires «PADICA» a été organisée, à Ghardaïa. Saïd Tafils, auditeur

international, y a pris part, en tant qu'expert international en économie et en management, chargé de la sensibilisation de ce programme d'appui. Nous l'avons interviewé à son retour à Alger sur le déroulement de cette rencontre de haut niveau.

QUELS ONT ÉTÉ LES BUTS

DE CETTE RENCONTRE PAR L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE ?

C'était une rencontre organisée au profit des entrepreneurs et industriels à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du M'zab (CCIM). Elle avait pour objectifs, notamment, de débattre des

principaux axes de ce programme, les différentes modalités y afférentes, et d'apporter des réponses précises et concrètes aux diverses questions des industriels, jeunes entrepreneurs et porteurs de projets. Elle a été cofinancée par l'Algérie et l'Union européenne, dans le but de promouvoir l'entreprise algérienne en général, et particulièrement les petites et moyennes entreprises.

SUR QUELLES BASES A-T-ELLE ÉTÉ ORGANISÉE ?

Il y a eu un diagnostic général du tissu industriel économique algérien comme il y a eu plusieurs actions de formation et de sensibilisation afin de promouvoir la croissance et le développement des PME-PMI. Cette rencontre visait à vulgariser ce programme initié dans le cadre de la coopération Algérie-Union européenne, lancé en 2021 au profit des industriels, entrepreneurs et jeunes porteurs de projets, et à insuffler une nouvelle dynamique pour l'appui de l'initiative entrepre-

neuriale aux acteurs économiques et leur garantir la réussite.

LES PME-PMI CONSTITUENT L'OSSATURE DE TOUTE ÉCONOMIE. OÙ EN EST-ON EN ALGÉRIE ?

On a recensé 1,3 million de PME algériennes, avec 98% environ de très petites entreprises dont l'effectif est de moins 10.

On a trouvé que ceci reste relativement faible par rapport aux aspirations de l'Etat en termes de croissance du produit intérieur brut, de modernisation des entreprises et en matière de certification par rapport aux standards internationaux.

AVEZ-VOUS ÉMIS DES PROPOSITIONS CONCRÈTES ?

Oui, certainement. J'ai proposé qu'il y ait un éveil de la part des entreprises, parce que, là, il y a un besoin de développement du produit national tant sur le plan quantitatif que qualitatif et bien sûr, il faut penser également à l'exportation de ces produits.

RACHID HACHICHI, P-DG DE SONATRACH :

«Aucune entreprise n'est à l'abri d'une cyberattaque»

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé qu'«aucune entreprise au monde n'est à l'abri d'une cyberattaque» dans une allocution d'ouverture à l'occasion de la journée de sensibilisation sur la cyber sécurité, organisée hier par Sonatrach. Le PDG du groupe pétrogazier, a mis en avant l'importance du sujet qui «nous oblige à unir nos forces» estimant que «les cadres, à tous les niveaux, de Sonatrach doivent être en première ligne pour mener à

bien la bataille de sensibilisation contre les risques cybernétiques». Aussi, a-t-il exhorté, les responsables à prendre les mesures nécessaires pour protéger les installations de Sonatrach et leurs utilisateurs en raison de son rôle dans l'économie nationale. «La situation actuelle exige que nous soyons davantage sensibilisés à la gestion de ce type de criminalité», a indiqué Hachichi soulignant que «la cybersécurité ne se limite pas à la sécurisation de l'environnement technologique

mais s'étend à la sécurisation de l'environnement informatique». A cet égard, Hachichi a mis l'accent la nécessité de veiller à l'application stricte des directives de cybersécurité dans les installations industrielles, notamment les instructions émises par les services internes spécialisés. «Nous devons redoubler d'efforts pour gérer la situation actuelle à la lumière des développements numériques auxquels le monde assiste aujourd'hui», a-t-il encore indiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE CHLEF
N.I.F : 099002019057818

**Avis d'appel d'offres national ouvert
avec exigence de capacités minimales N° 13 /2024**

Le responsable du programme : Monsieur le directeur en alimentation en eau potable et industrielle représenté par le responsable de l'action : Mr le directeur des ressources en eau de la wilaya de Chlef, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation du projet suivant :

Projet : Réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable à travers les Communes de Karimia, Boukadir, Oued Sly, Tadjena, Zeboudja et El Marsa Sur 50,70 kms (W. chlef).

Le cahier des charges est scindé en Six (06) lots séparés:

- LOT N°01: Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune d'EL Marsa.
- LOT N°02: Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune de Boukadir
- LOT N°03: Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune d'Oued Sly.
- LOT N°04: Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune de Zeboudja.
- LOT N°05: Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune de Tadjena.
- LOT N°06: Travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la Commune d'EL Karimia

Observation : Dans le cahier des charges actuel a recours à des quotas en raison de la distance géographique entre les communes mentionnées dans le titre du processus.

« Les entreprises peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots avec des moyens humains et matériels distincts mais ne peuvent être attribué qu'un seul (01) lot au maximum selon l'ordre des lots.

(l'évaluation sera faite par lot en respectant l'ordre de numérotation), en respectant l'ordre de numérotation »

L'appel d'offre s'adresse à toutes les entreprises soit individuellement, soit dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, disposant des capacités financières et technique suivantes :

1- Première condition (Capacités professionnelles)

ENTREPRISE SEULE : Disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) en cours de validité.

Pour les lots N°01-N°02-N°03 - N°04 - N°05 et N°06

Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) Catégorie **Quatre (04) et/ou plus** (code : 34-703) en cours de validité.

- Pour les soumissionnaires dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprise

il suffit que l'un des membres du groupement momentané doit disposer de la même catégorie du certificat de qualification et classification professionnelle mentionné ci-dessus, les autres membres disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) quel que soit la catégorie en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2. Deuxième condition (Capacités financières)

Les soumissionnaires seuls doivent avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, des trois meilleures bilans d'exercice sur les cinq dernières (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), supérieur ou égal à :

Désignation du lot	Chiffre d'affaires
Lot 01 - Lot 02 - Lot 03 - et Lot 04	CA ≥ 22 000 000,00 Da (POUR CHAQUE LOT)
Lot 05	CA ≥ 60 000 000,00
Lot 06	CA ≥ 45 000 000,00

Le groupement dans sa globalité doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs bilans d'exercice sur les cinq dernières (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022).

NB : Le chiffre d'affaires moyen de chaque membre du groupement représente la moyenne des trois meilleurs bilans d'exercice sur les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022).

- Le calcul du chiffre d'affaires moyen du groupement se fera par cumul des chiffres d'affaires moyens de chaque membre du groupement et ce au prorata des participations de chaque membre.

Les bilans doivent comporter un accusé de réception des services des impôts pour les personnes physiques et visés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour personnes morales.

3. Troisième condition (Capacités Techniques)

A / Références professionnelles

➤ Avoir réalisé seul ou dans un groupement au moins un projet dans le domaine d'Alimentation en Eau Potable.

Les références professionnelles sont justifiées par attestations de bonne exécution ou (attestations de maîtres d'ouvrage) porte la mention « les travaux sont exécutés dans les règles de l'art » pour toute attestation délivrée par d'autre maître d'ouvrage publics.

dans le cas d'un groupement ; l'un du groupe doit avoir réalisé un projet dans le domaine d'Alimentation en eau potable qui doit justifier par attestations délivrées par le maître d'ouvrage publique comportant les conditions suivantes.

N° de Lot	Consistance
Lot N° 01 - Lot 02 - Lot 03 et N° 04	- F/Pose de conduite en PEHD DN160 et/ou plus PN10 et/ou plus.
Lot N°05	- F/Pose de conduite en PEHD DN160 et/ou plus PN10 et/ou plus.
Lot N° 06	- F/Pose de conduite en PEHD DN160 et/ou plus PN10 et/ou plus.

B /Moyens humains

➤ Pour les lots N°01 - N°02-N°03 et N°04.

-Disposant d'un cadre **Master ou Ingénieur d'état en Hydraulique** justifié par copie du diplôme et attestation d'affiliation individuelle CNAS établie moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis, ainsi que **Quinze (15) ouvriers** au moins justifiés par la mise à jour CNAS valide le jour d'ouverture des plis, et **Fusionniste** avoir 02 ans et plus d'expérience, justifié par copie d'attestation de formation délivrer par l'institut de formation et attestation d'affiliation individuelle CNAS établis moins de trois mois à la date d'ouverture des plis plus attestation de travail délivrée par l'entreprise contient l'expression fusionniste.

NB : - l'expérience est justifiée par attestation de travail ou fiche carrière.

➤ Pour les lots N°05 et N°06

- Disposant d'un cadre **Master ou Ingénieur d'état en Hydraulique** justifié par copie du diplôme et attestation d'affiliation individuelle CNAS établie moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis, ainsi que **Vingt (20) ouvriers** au moins justifiés par la mise à jour CNAS valide le jour d'ouverture des plis, et **deux (02) Fusionnistes** avoir 02 ans et plus d'expérience, justifié par copie d'attestation de formation délivrer par l'institut de formation et attestation d'affiliation individuelle CNAS établis moins de trois mois à la date d'ouverture des plis plus attestation de travail délivrée par l'entreprise contient l'expression fusionniste.

NB : - l'expérience est justifiée par attestation de travail ou fiche carrière.

C /Moyens matériels :

➤ Pour les lots N°01-N°02-N°03 et N°04

-Ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent au moins d'une pelle mécanique et un retro chargeur + un camion à benne 10Tonnes et plus (charge utile) + une machine à souder bout à bout pour conduite en PEHD avec groupe électrogène

➤ Pour les lots N°05 et N°06

-Ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent au moins deux pelles mécanique moins ou égale 10 ans (≤ 10 ans) et deux retro chargeur + deux camions à benne 10Tonnes et plus (charge utile) + deux machines à souder bout à bout pour conduite en PEHD avec groupe électrogène

- La liste des moyens matériels mis à la disposition du chantier avec copies des pièces justificatives.

- Le matériel roulant mis à la disposition du chantier doit être justifié avec présentation des copies des cartes grises en cours de validité appuyé de l'attestation de contrôle technique en cours de validité et assurance en cours de validité.

- Pour le matériel non roulant, le soumissionnaire, doit présenter un PV d'huissier de justice ou un PV d'expert auto établie moins d'une année à la date d'ouverture des offres.

NB : - Si l'une des conditions minimales d'éligibilités n'est pas respectée l'offre sera rejetée systématiquement lors de l'évaluation des plis.

- Le dossier de candidature contient :

➔ Déclaration de candidature (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).

➔ La déclaration de probité (remplie daté dument signée et cacheté par le soumissionnaire).

➔ Statuts pour les sociétés

➔ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

➔ Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

a/ Capacités professionnelles :

1- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle demandée valide.

b/ Capacités financières : Les bilans fiscaux de l'entreprise moyen, des trois meilleures bilans d'exercice sur les cinq dernières (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022).

c/ Capacités techniques :

***Moyens humains :**

Liste des moyens humains avec pièces justificatives

***Moyens matériels :**

Liste des moyens matériels mis à la disposition du chantier avec copies des pièces justificatives.

2- L'offre technique contient :

➔ Déclaration à souscrire (remplie daté dument signée par le soumissionnaire).

➔ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.

➔ Planning de réalisation.

➔ Le cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepter" remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire.

➔ Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission, et dans laquelle sera mentionné le rapport du prorata de chaque membre du groupement, et doit être notarié pour l'attribuer du marché.

➔ Le PV de visite selon modèle ci-joint (Annexe).

Ainsi, que tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

3- L'offre financière contient :

➔ La lettre de soumission ;

➔ Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

➔ Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Durée de préparation des offres

La durée de préparation des offres est de 15 Jours à compter de la date de la 1ere publication de l'appel d'offre, si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation et dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, à même heure.

Lieu de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE CHLEF
NOUVELLE CITÉ ADMINISTRATIVE, HAY ZEITOUNE – C H L E F.**

Date et heure de dépôt des offres

La date et heure de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres avant Quatorze heures (14 : h 00).

Date et heure d'ouverture des offres

La date et heure d'ouverture des offres sera le dernier jour de préparation des offres à Quatorze heures (14 : h 00).

Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois conformément aux dispositions de l'article 98 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Forme et présentation de l'offre

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **Marron anonyme**, comportant la mention manuscrite sans autocollant ou impression numérique « à n'ouvrir que par la commission

d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°.....l'objet de l'appel d'offres ».

Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE TIPAZA

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN NEURO CHIRURGIE CHERCHELL

NIF :4080160000420570

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2024**

L'établissement Hospitalier Spécialisé En Neuro Chirurgie Cherchell lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour ACQUISITION CONSOMMABLE DE STIMULATION CEREBRALE PROFONDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

-L'avis d'appel d'offres national ouvert aux Fabricants, Importateur, Grossistes, et Distributeurs agréés par le ministère de l'industrie et la production pharmaceutique, leur activité correspondre à l'objet du l'avis d'appel d'offre, le quel ils veulent présenter des offres.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charges auprès du Bureau des marches publiques de (Etablissement Hospitalier Spécialisé en Neurochirurgie Cherchell).

Les offres doivent comporter, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- Le Dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature selon le modèle joint dans le cahier de charge remplie, signée, datée et cachetée.
2. La déclaration de probité selon le modèle joint dans le cahier de charge remplie, signée, datée et cachetée.
3. Une délégation de pouvoir en cours de validité.
4. Les statuts pour les sociétés.
5. Le registre commerce électronique.
6. Capacités professionnelles (une copie de l'agrément délivrée par le ministère de l'industrie et la production pharmaceutique)
7. Capacité Financière (les bilans financiers des trois dernières années 2021/2022/2023, références bancaires).
8. Capacité techniques (moyens matériels, certificats de bonne exécution, attestation d'exclusivités des marques).
9. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
10. Les documents fiscaux et parafiscaux (NIF, Extrait de rôle, Certificat de Mise à jour CNAS-CASOS)

2- L'Offre technique :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle joint dans le cahier de charge remplie, signée, datée et cachetée.
2. Le mémoire technique justificatif selon le model joint dans le cahier de charge remplie, signée, datée et cachetée.
3. Pour les importateurs, l'engagement solidaire Fabriquant/importateur.
4. Lettre d'engagement concernant la dure de garantie, la durée de péremption, l'emballage et la conservation des produits.
5. Fiche technique des caractéristiques pour chaque produit.
6. Le présent des cahiers de charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »,

- L'Offre financière

1. La lettre de soumission selon le modèle joint dans le cahier de charge remplie, signée, datée et cachetée.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, datée et cachetée.
3. Le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, datée et cachetée.

Modalité de dépôt des offres.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » « ou offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

**Avis Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2024
ACQUISITION CONSOMMABLE DE STIMULATION CEREBRALE PROFONDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024**

La durée de la préparation des offres est fixée à quinze jours (15) jours à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou le portail électronique BMB.

Les offres doivent être déposées auprès du Bureau des marches publiques de (Etablissement Hospitalier Spécialisé en Neurochirurgie Cherchell).

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis du dossier candidatures des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h :00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- L'heure d'ouverture des plis est fixée à 14H00à (Etablissement Hospitalier Spécialisé en Neurochirurgie Cherchell).

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

Les soumissionnaires resteront liés par ces mêmes offres durant Quatre-vingt-dix jours (90 jours) plus quinze jours (15 jours) à partir de la date de la séance d'ouverture des plis.

ALGER

Les chantiers routiers, ferrés et le métro visent à réduire les embouteillages dans la capitale

Les différents projets de travaux publics en cours de réalisation, notamment dans le domaine routier, visent à réduire l'embouteillage, notamment à Alger, a affirmé dimanche dernier, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, précisant que le lancement de plusieurs projets ferroviaires et de métro s'inscrivait dans la même perspective. «Les chantiers actuellement ouverts dans

la capitale, qu'il s'agisse du réseau routier, des voies ferrées ou du métro d'Alger, visent essentiellement à réduire les embouteillages», a déclaré Rekhroukh à la presse en marge de la cérémonie de clôture de la session parlementaire ordinaire à l'Assemblée nationale, précisant que ces chantiers ont été lancés dans le cadre d'un «vaste programme dédié à cet effet». Le ministre a ajouté qu'il sera procédé, prochainement, à la réception et à l'ouverture de plusieurs

routes, telles que celles réalisées actuellement dans les communes d'El Achour, de Cheraga et de Saoula, ce qui contribuera à réduire les embouteillages à court terme». A moyen terme, plusieurs projets ferroviaires et de métro seront lancés dans le même but, a assuré le ministre, soulignant l'importance des moyens de transport en commun dans la réduction des embouteillages.



MÉDÉA

Plus de 230 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Mfatha

Au total, 235 foyers ventilés à travers la commune de Mfatha (daïra de Ksar-El-Boukhari), au sud de Médéa, ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Un investissement d'un montant de l'ordre de 42 millions de DA a été injecté pour le raccordement de ces domiciles répartis entre les agglomérations urbaines secondaires de Rebaia, Ouled Saken, Kerabia et Djelid, relevant de la commune de Mfatha, à 84 km au

sud du chef-lieu de la wilaya de Médéa, selon les explications fournies par le directeur de l'énergie, Tayeb Zaidi. La commune a bénéficié également de deux autres projets, l'un portant raccordement en gaz naturel de près de 900 autres foyers de la commune, l'autre concerne le raccordement en électricité de plus de 80 habitations rurales en électricité. Le lancement des travaux de ces deux projets s'est déroulé en présence

du chef de l'exécutif local, Djahid Mous qui a instruit les responsables du secteur de l'énergie et les entreprises en charge de l'exécution des projets en question, de les livrer dans les délais impartis. Ainsi, il est programmé le raccordement en gaz naturel de 897 foyers situés dans les agglomérations urbaines secondaires de Ouled Haoua, El-Hammam, et Ain-Aïcha, toujours dans la commune de Mfatha. Crédité d'une

enveloppe de 78 millions de DA, le projet devrait être livré à la fin du mois de septembre prochain, selon les instructions du chef de l'exécutif local, tandis qu'une subvention de 20 millions de DA a été débloquée pour le financement des travaux de raccordement en électricité de 82 habitations rurales ventilées à travers les villages de Ouled-Aïcha, Ouled Saken, et Mouaïssia, a indiqué le directeur de l'énergie.

CHLEF

Nouveaux investissements pour renforcer l'offre d'électricité

C'est ce qui ressort du bilan du plan d'action 2024 de ladite direction, qui fait état des investissements concrétisés et des résultats obtenus, selon un communiqué de l'entreprise.

Il y est précisé d'emblée que ce plan d'action pour l'été 2024 a eu pour effet d'anticiper les mesures à mettre en place avant la fin de l'exercice écoulé et l'exploitation immédiate des projets réalisés au cours des mois précédant la période estivale. Ainsi, 50 nouveaux postes de transformation électrique de moyenne

et basse tension ont été installés dans les cités et groupements d'habitations à travers la wilaya. L'opération a bénéficié d'une enveloppe de 75 milliards de centimes octroyée par la direction de distribution de l'électricité et du gaz au titre de ses différents programmes d'investissement.

Cela a permis, signale-t-on, la mise en place de ces 50 postes de transformation et de nouvelles lignes électriques sur une distance de 105 km entre moyenne tension et basse tension. C'est dire l'importance

de ces installations d'envergure afin, dit-on, de permettre aux abonnés de passer un été sans perturbations et d'assurer une offre constante et sécurisée de cette énergie vitale, comme cela a été le cas ces dernières années.

Dans le même sillage, une attention particulière est accordée à la maintenance et l'entretien des réseaux électriques, une opération qui a touché pas moins de 686 km de ces équipements au cours du premier semestre de l'année en cours, indique encore le communiqué de la

direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya. A cela s'ajoutent la mobilisation et le renforcement des brigades d'intervention mobilisées H24 ainsi que la mise en place d'un calendrier des permanences des entreprises engagées avec la direction de la distribution de l'électricité et du gaz et qui sont tenues d'intervenir rapidement pour parer au plus pressé afin d'assurer la continuité du service par un approvisionnement normal et régulier de l'électricité pendant l'été.

DJELFA

Des projets pour améliorer le réseau d'AEP

Il s'agit notamment de la réalisation attendue d'une conduite d'eau, sur une distance de 10 km, en partant de la Station de pompage de la région de Maâlba à Medjbara vers Bahrara, à la sortie-Est de la ville de Djelfa. «Un projet dont il est attendu un renforcement notable des installations de stockage d'eau», selon la même source. Ces projets ont dernièrement fait l'objet d'une visite du wali de Djelfa, Ammar Ali Bensaâd, qui a inspecté le chantier de réalisation d'une conduite d'eau potable de 2 km de long, à partir d'un forage réalisé à la cité Zariaâ jusqu'au réservoir de la cité Sanaoubar.

Ce projet de conduite de captage d'eau est destiné à assurer l'AEP des nouveaux logements AADL, tout en améliorant la distribution de l'eau au niveau des cités Dechara

El-Beida, Zariaâ, Sanaoubar et Chaâoua, est-il souligné de même source. La ville de Djelfa a également bénéficié d'importants projets pour le renforcement des installations de stockage d'eau, avec notamment deux nouveaux réservoirs d'eau d'une capacité de 2000m³ chacun à la cité Zariaâ.

Le wali de Djelfa s'est aussi enquis du projet de réalisation d'une importante installation de stockage d'une capacité de 10.000m³ à la cité Bensaïd, avant le lancement de la réalisation d'une conduite de captage d'eau sur une distance de 5 km, en vue d'alimenter nombre de réservoirs mitoyens.

Sur place, il a souligné la nécessité du respect des délais de réalisation de ce type de projets dont la contribution est certaine à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

TIZI OUZOU

Fête des traditions à Maâtkas

L'initiative de ce rendez-vous avec la culture ancestrale de la région est prise par l'association Jeune actif qui a organisé ces activités, en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et l'office des établissements de jeunes de Tizi Ouzou. Fares Ousmail, directeur de la Maison de jeunes qui a abrité l'événement, a déclaré que ce festival coïncide avec la réouverture de cette infrastructure qui a été fermée pendant une période en raison de travaux de réhabilitation.

«Nous avons décidé de reprendre les activités avec un grand événement après la réouverture de notre maison des jeunes qui a connu des travaux pendant 18 mois», a-t-il précisé, tout en estimant que ce genre d'activités permet de ressusciter certaines traditions locales qui sont vouées à la disparition. De son côté, le chef de daïra de Maâtkas, qui a assisté à la cérémonie d'ouverture de la manifestation, a souligné l'importance de cette activité surtout, a-t-il affirmé, pour la nouvelle génération. «C'est important de voir des activités qui ont un lien avec les traditions car, il s'agit d'un moyen pour permettre aux enfants de

connaître leur culture ancestrale. C'est un festival à encourager», a-t-il ajouté. Outre les exposants venus des quatre coins de la région, le centre de formation et d'enseignement professionnels a également pris part à cette manifestation. Louchami, directeur de ce CPFA, a relevé, lui aussi, que l'initiative d'organiser cette rencontre est à saluer puisqu'elle a regroupé de personnes de toutes les catégories d'âge autour de la préservation du patrimoine matériel et immatériel. Des conférences ont été également animées, notamment par des chercheurs. Youcef Sahel, enseignant d'histoire à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, a donné, à l'occasion, une communication sur le patrimoine et la mémoire. Des ateliers de formation et des spectacles de musique, des défilés de mode ainsi que la projection de films étaient également au menu de ce festival qui a drainé un public nombreux. Enfin, notons aussi que la commune de Maâtkas s'apprête aussi à organiser une autre manifestation culturelle. Il s'agit de la Fête de la robe kabyle qui aura lieu au CFPA de Maâtkas, du 1er au 5 juillet.

BLIDA

Relogement de 33 familles à Mouzaïa

Trente-trois (33) familles occupant des habitations précaires dans les communes de Mouzaïa et Chiffa, à l'ouest de Blida, ont été relogées en fin de semaine dans le cadre de la poursuite du programme de relogement entamé en décembre dernier, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. A Mouzaïa, cette opération a profi-

té à 13 familles qui occupaient, à titre provisoire, des locaux commerciaux à la rue Kouider Rabah, et qui ont bénéficié de logements publics locatifs (LPL) à la cité des 50 logements du village Beni Chegrane, selon la même source. Vingt autres familles résidant à la cité Remili-gauche (Douar Béchar) et à la ferme Sakri Benalia à proxi-

mité d'un oued, ont été relogées dans des appartements LPL réalisés respectivement à la cité Sebaâ chouhada-Bazar de Chiffa et à Beni Chegrane, dans la commune voisine de Mouzaïa. Cette opération pour laquelle tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour son bon déroulement a été suivie par la démolition immédiate des

habitations précaires libérées, permettant ainsi la récupération d'assiettes foncières et de structures destinées à être exploitées, après leur réhabilitation, par le secteur de l'éducation, à l'instar des locaux commerciaux de Mouzaïa qui seront transformés en un groupe scolaire, selon la même source.

LA CHALEUR EXTRÊME REVIENT !

Risque intense de feux de forêt

Le mois de juillet pointe déjà le bout de son nez, accompagné d'une vague de chaleur intense qui continue d'affecter différentes régions du pays...

L'Office National de la Météorologie (ONM) prolonge ses bulletins météo spéciaux (BMS) pour canicule, prévoyant un temps chaud et des températures extrêmes dans plusieurs wilayas d'Algérie. D'après les services de Météo Algérie, un temps caniculaire affecte les régions allant de la frontière algéro-malienne vers le Sahara central, le nord du Sahara et les Oasis. La même source prévoit également la persistance d'un temps chaud sur le sud de la région des Aurès. Par ailleurs, l'ONM a prolongé son BMS concernant les risques de canicule dans les wilayas d'El Oued, Tougourt, El Meniaa, Ghardaïa, Ouargla, El M'ghair, Ouled Djellal, le Sud de Biskra et le Sud de Djelfa. Les températures maximales attendues dans ces zones atteindront ou dépasseront les 49 °C, tandis que les minimales oscilleront entre 32 et 38 °C. Cette alerte de niveau 2 reste en vigueur. La seconde alerte de niveau 2 de Météo Algérie placé en vigilance orange les wilayas d'Adrar, du Sud de Timimoun, d'In Salah et de Bordj Badji Mokhtar. Dans ces régions, la canicule fera monter le mercure jusqu'à 49 °C pour ce qui est des températures maxi-

males, alors que les températures minimales affichent des valeurs allant de 34 à 38 °C. Ce BMS restera valable aujourd'hui et demain. Tandis que différentes régions du pays traversent une période de chaleur intense, les prévisions météorologiques fournies par l'ONM apportent un aperçu détaillé des conditions à venir, annonçant même des risques d'orages. Sur les régions Nord du pays, le ciel sera principalement dégagé à partiellement voilé, évoluant vers un ciel de plus en plus voilé et localement nuageux sur le Centre-Est et l'Est. Quelques pluies pourraient apparaître par endroits, devenant parfois orageuses en soirée, particulièrement sur les régions côtières et intérieures de l'Est. L'ONM a placé en vigilance jaune orange les wilayas de Souk Ahras, Guelma, Oum El Bouaghi, Constantine, Bouira, Medea, M'sila et Djelfa.

DES INCENDIES EMBRASENT PLUSIEURS WILAYAS

Cet été, la canicule a de nouveau déclenché des feux de forêt dans plusieurs régions d'Algérie, mettant à rude épreuve les hommes et les femmes de la protection civile. Les températures élevées



et la sécheresse ont favorisé la propagation des incendies, menaçant les habitations et les terres agricoles. Les équipes de secours, équipées de matériel spécialisé, travaillent sans relâche pour maîtriser les flammes. Leur courage et leur dévouement sont salués par la population, reconnaissante de leurs efforts inlassables pour protéger les vies et les biens malgré des conditions de travail extrêmement difficiles. Ce dimanche, les services de la protection civile ont dévoilé l'état général des incendies de forêts qui ont touché plusieurs wilayas du pays. Leur travail acharné et leurs interventions rapides ont

permis de maîtriser plusieurs foyers, limitant ainsi les dégâts. Selon un communiqué officiel, deux incendies de palmeraies ont été complètement éteints dans la wilaya de Biskra. Les zones affectées incluent Ain Benoui, dans la commune d'El Hadjeb, et Silia, dans la commune d'Ourlal. Les flammes, alimentées par des conditions climatiques favorables à la propagation du feu, ont été maîtrisées grâce à une mobilisation efficace des moyens humains et matériels. Dans la wilaya d'Alger, un incendie de récolte agricole a été signalé et rapidement éteint dans la commune d'Oued Smar. La rapidité d'intervention des

équipes de la protection civile a permis de protéger les cultures environnantes et d'éviter une catastrophe plus grande. Deux incendies de récoltes agricoles, incluant des foins et du blé, ont été éteints à Akbet Enkir, douar Boubrima et Mechta Beni Meziane, dans la commune de Guelta Zerga, wilaya de Sétif. Les flammes menaçaient de détruire des hectares de cultures, mais l'action rapide des pompiers a permis de minimiser les pertes. Un autre incendie de récoltes agricoles, impliquant des foins, des moissons et du blé, a été éteint à Ouled Rahmoun, ferme Badaoui, dans la commune d'El Khroub, wilaya de Constantine. La situation a été rapidement sous contrôle grâce à une coordination efficace des services de secours. Cette intervention a permis de protéger des ressources vitales pour les habitants de la région. À Boumerdès, un incendie d'arbres fruitiers a été maîtrisé à Tala Ayach, dans la commune d'Aafir. Cependant, dans la wilaya de Mila, les opérations pour éteindre un incendie similaire à Lâchouch, commune de Hamala, sont toujours en cours. Les pompiers restent mobilisés pour éviter la propagation des flammes et protéger les vergers. La situation reste sous haute surveillance jusqu'à ce que le dernier foyer soit complètement éteint. **R.S.**

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE (CSJ)

Hidaoui mise sur la promotion de la jeunesse

Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé dimanche dernier, depuis la wilaya d'Adrar, que «la promotion de la jeunesse n'est plus qu'un slogan, mais une réalité tangible. Grâce aux engagements des hautes autorités du pays, la promotion de la jeunesse n'est plus qu'un slogan populiste usé, mais plutôt une réalité tangible traduite par des acquis réalisés, avant même d'être revendiqués par les jeunes, tels que l'allocation chômage, l'insertion professionnelle, l'amendement de la loi électorale, et l'association des jeunes à l'action politique», a indiqué Hidaoui lors d'une rencontre ayant regroupé les

jeunes acteurs des wilayas du sud-ouest, organisée au théâtre régional d'Adrar pour l'explication des contenus de la campagne nationale de sensibilisation «Haya Chabab». Ces engagements, ajoute l'intervenant, ont donné lieu à «une nouvelle réalité politique qui a permis aux jeunes d'avoir un espace plus large pour adhérer à l'action politique et participer à la prise de décision», ajoutant que «cette catégorie sociale, représente désormais plus de 40% de la composition des assemblées élues aux niveaux local et national, consacrant ainsi cette volonté politique, qui misait sur la jeunesse pour en faire une plateforme pour le décollage

national». L'Algérie nouvelle s'emploie à remédier aux lacunes enregistrées à travers le renforcement de la démocratie participative qui a assuré une solide plateforme à la société civile en vue d'adhérer à cette dynamique et faire part de ses opinions et propositions de manière constructive et efficace, a-t-il relevé. Cette dynamique, poursuit Hidaoui, a été lancée à travers les groupes de discussion (focus groups) ayant vu la participation de 18.000 jeunes à travers le territoire national et qui ont dessiné les contours de la stratégie du CSJ (2023/2033) dont le premier axe consiste en l'ouverture à toutes les forces juvé-

niles. Conscient de l'importance des prochaines échéances pour le pays, le Conseil s'est attelé à promouvoir le patriotisme dans les milieux juvéniles les appelant à adhérer à la vie politique et à participer massivement à la prochaine élection présidentielle afin de remporter davantage d'acquis et de valoriser les accomplissements, a-t-il ajouté. A cette occasion, Hidaoui a appelé les membres du CSJ à s'ouvrir à toutes les forces populaires pour former des cellules au niveau de toutes les agglomérations et à encourager les jeunes à se diriger massivement aux urnes lors de la prochaine présidentielle.

PLAN SPÉCIAL SAISON ESTIVALE

La Gendarmerie nationale se redéploie

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan spécial reposant sur la présence sur le terrain de ses unités à travers les axes routiers, notamment ceux menant aux wilayas côtières, en prévision de la saison estivale, indique dimanche un communiqué de ce corps sécuritaire. «Ce plan, qui vise à assurer la sécurité et la sérénité des citoyens, repose sur la présence des unités de sécurité routière à travers les axes routiers relevant du territoire de compétence de la gendarmerie nationale, lesquelles seront fortement présentes au niveau des axes routiers, notamment ceux menant aux régions côtières qui connaîtront une forte affluence de citoyens» lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, «les unités de sécurité routière procéderont à la sensibilisation des conducteurs afin de prévenir les accidents de la circulation et dissuader les contrevenants au code de la route», en vue d'un été «sûr sans accidents».

Aussi, des «équipes de protection des mineurs seront déployées aux niveaux des plages et des lieux de divertissement pour fournir des conseils et des orientations aux parents et à leurs enfants». Des

équipes de sécurité et d'investigation effectueront des patrouilles au niveau des plages autorisées à la baignade et celles interdites pour dissuader les contrevenants. Des formations aériennes

de la Gendarmerie nationale seront également mobilisées «pour renforcer les unités sur le terrain, notamment pour fluidifier le trafic routier», selon la même source.

PROVOQUANT UNE PERTURBATION

Un véhicule prend feu à l'intérieur du tunnel d'Oued Ouchayah

Les unités de la Protection civile ont pu éteindre un feu, qui a pris, dimanche dernier, dans un véhicule utilitaire à l'intérieur du tunnel d'Oued Ouchayah, dans la capitale. L'incendie n'a pas fait de victimes humaines. L'accident s'est produit, selon un communiqué de la Protection civile, à 15h12, à proximité du poste de contrôle de la police, en direction des Sablettes dans la municipalité de Bachdjarah. Il a provoqué des perturbations de la circulation à l'inté-

rieur du tunnel, avec une épaisse fumée s'y échappant. Il est à noter qu'en l'espace d'une semaine, 14 personnes sont mortes et 454 autres ont été blessées, dans 373 accidents de la route survenus dans les zones urbaines, selon un décompte des services de sécurité. L'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Bouhadjar est intervenue, dimanche dernier, pour maîtriser un feu qui menaçait plusieurs cultures dans la commune d'Ain El Kerma. Cette unité

secondaire a été renforcée par des éléments des unités stationnées au chef-lieu de wilaya El Tarf. L'incendie, qui s'est déclaré vers 20h30, a ravagé environ 5,53 hectares de blé en herbe, 5,5 hectares déjà récoltés et 110 ballots de paille, selon les premières estimations. Vers 21h35, l'incendie est complètement maîtrisé, plusieurs autres hectares de cultures voisines ont été sauvés grâce au travail professionnel effectué par les agents de la Protection civile.

APRÈS LA VICTOIRE AU PREMIER TOUR DU PARTI DE MARINE LE PEN

Atmosphère de fin de règne

Une deuxième déroute en moins d'un mois : avec cette seconde gifle électorale, trois semaines après celle des élections européennes, le camp présidentiel sort K.O. d'une séquence voulue par son propre dirigeant...

Plus de doute : le président français sort particulièrement affaibli de la dissolution de l'Assemblée nationale qu'il a lui-même décidée. Une défaite d'autant plus lourde qu'il s'était érigé depuis 2017 comme le rempart face aux «extrêmes», de gauche, bien sûr, mais surtout de droite. Fisuré, ce rempart pourrait bien s'écrouler. L'absurdité de la dissolution décidée le 9 juin au soir est quasi-unanimement soulignée sur les plateaux de télévision et dans les couloirs des institutions. Le RN, qui a donc obtenu 33,4%, espère encore une majorité absolue, mais voit déjà sa majorité relative acquise. Macron avait parié sur une gauche divisée, permettant à son parti de décrocher une deuxième place. Mais l'émergence du Nouveau Front populaire, qui a engrangé 29,9% des suffrages, soit neuf points de plus que Renaissance, aura signé la mort des espoirs macronistes. Dans l'absolu,

«trois grands groupes se sont formés», explique encore Martial Bild, lui-même proche de la droite nationale: «Le bloc patriote, l'extrême-centre, et l'extrême-gauche». Concrètement, Renaissance se voit contraint à près d'une soixantaine de désistements au deuxième tour, puisque Gabriel Attal a d'ores et déjà annoncé le retrait des candidats du camp présidentiel en cas de ballottage défavorable dans des triangulaires RN-NFP-Renaissance. La gauche a fait de même. «Il va falloir attendre mercredi pour connaître l'ampleur des désistements», fait remarquer Martial Bild. Pour l'heure, 39 députés RN ont déjà été élus dès le premier tour, contre 32 pour le Nouveau Front populaire. La majorité relative de Renaissance (250 députés sur 577) est sur le point d'être désintégrée, avec 60 élus selon les hypothèses

les

plus pes-

simistes.

«Les Français ont pra-

tiqument effacé le bloc macroniste», a d'ailleurs clamé Marine Le Pen le 30 juin au soir. «L'extrême droite est aux portes du pouvoir», a alerté le Premier ministre Gabriel Attal, appelant à «empêcher le Rassemblement national d'avoir une majorité absolue». Mais dans les rangs de la majorité, le cœur y est-il encore ? Derrière Macron, l'amertume des premières manœuvres discrètes commencent à se faire remarquer : l'ex-

Premier

ministre Edouard Philippe s'est ainsi déjà posé en recours. Le 21 juin dernier, il a accusé le président d'avoir «tué la majorité présidentielle» et s'est déclaré hier soir volontaire pour contribuer à la reconstruction «de la droite et du centre». Certains cadres du parti présidentiel n'hésitent même plus à parler d'exaspération et de «haine» : «On est très en colère», confie un cadre à l'AFP. «Je ne le reconnais plus (...) je peux comprendre la mécanique intellectuelle qui conduit à la dissolution, mais le faire maintenant, à la veille des Jeux olympiques, ça fout un bordel monstrueux et ça offre une tribune aux extrêmes», confiait «l'un des fidèles de la première heure», cité il y a quelques jours par Le Figaro. La France est sur le point d'entrer dans une période de turbulences politiques et institutionnelles. «Le

tion d'obtenir une majorité, mais l'extrême-gauche ne vit pas que dans les urnes, elle vit aussi dans la rue. Ce sera encore un problème pour le prochain gouvernement», prévient Martial Bild. «Je ne vois pas comment les choses peuvent encore s'améliorer pour lui». Macron, qui se voulait au centre du jeu, a perdu sa légitimité institutionnelle. Mais paradoxalement, il pourrait en même temps tenter d'en faire sa force : le président français devrait tenter de se poser en «gardien des institutions» et des «valeurs républicaines» face au RN et au NFP. L'enjeu dépasse la France, puisque l'actuel président pourrait bien se préparer un avenir à la tête de l'Union européenne: «Il pourra toujours s'auréoler de la lutte contre l'extrême-droite pour un avenir peut-être européen». Pourrait-il enfin dissoudre de nouveau l'Assemblée pour espérer retrouver une majorité

? Une dissolution néanmoins impossible avant

douze mois et qui, surtout,

laisse

sceptique :

«Si la dissolution de 2024 a

été mal acceptée par les

Français, celle de 2025

serait sanctionnée tout

autant», pense-t-il. «Je ne

vois pas comment les choses

peuvent encore s'améliorer

pour lui», estime-t-il, souli-

gnant encore le résultat obtenu

à ce premier tour.



GUERRE EN UKRAINE

La Russie intensifie les frappes sur Kiev

Les forces russes ont concentré leurs attaques sur les deux plus grandes villes d'Ukraine dimanche dernier. Un immeuble résidentiel a été endommagé dans la capitale et au moins une personne a été tuée lors d'une attaque contre un bâtiment postal à Kharkiv. Plus de deux ans

après le début de la guerre, les forces russes poursuivent leurs attaques contre les infrastructures civiles ukrainiennes. Les attaques sur Kyiv ne sont pas aussi fréquentes que sur les autres grands centres urbains et sont relativement rares, après une série d'assauts en mars.

Un policier couvre le corps d'un homme tué lors d'une attaque russe sur le dépôt. L'administration militaire de la ville de Kyiv a confirmé qu'un missile avait touché un immeuble résidentiel de plusieurs étages dans la capitale dimanche. Le maire de la ville, Vitali Klitschko, a déclaré par la suite qu'un incendie s'était déclaré aux huitième et neuvième étages. La frappe n'a pas fait de victimes, mais cinq blessés ont été soignés sur place et une femme âgée a été transportée à l'hôpital. Kharkiv, quant à elle, est régulièrement bombardée et l'attaque de dimanche a tué un livreur et déclenché un incendie. «Hier, il y a eu une attaque et notre maison a été complètement détruite. Tout le monde est stressé, émotif, en larmes, très effrayant. Il est possible qu'il y ait eu neuf personnes ou plus sur le site, étant donné l'ampleur de la destruction, et nous allons vérifier», a déclaré le chef de l'administration militaire régionale de Kharkiv, Oleh Syniehubov. «Il s'agissait d'une bombe aérienne guidée, dont nous allons déterminer le type. Il s'agit soit d'une munition guidée, soit d'une FAB, comme celles qu'ils ont déjà utilisées à Kharkiv», a-t-il poursuivi.

Parallèlement, dans l'est du pays, des images de drone diffusées par l'armée ukrainienne montrent ce qui semble être des cadavres dans une zone civile de la ville de Toretsk. Cette ville de la région de Donetsk a subi d'intenses bombardements russes ces derniers jours, ce qui a incité les services de secours ukrainiens à intensifier leurs efforts d'évacuation. Les autorités ukrainiennes ont également déclaré dimanche qu'un tir de missile russe sur une ville de la région de Zaporizhzhia, dans l'est de l'Ukraine, avait tué sept personnes, dont trois enfants. Plus de 30 personnes ont également été blessées lors de l'attaque de Vilynyansk, qui a provoqué un gigantesque incendie et d'importants dégâts sur les bâtiments résidentiels et les infrastructures essentielles. Dans un message publié sur X, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré que la Russie avait utilisé 800 bombes aériennes guidées sur des cibles en Ukraine au cours de la seule semaine écoulée «L'Ukraine a besoin des moyens nécessaires pour détruire les porteurs de ces bombes, y compris les avions de combat russes, où qu'ils se trouvent», a-t-il déclaré.

MALI

Des anciens ministres devant la Cour d'assises

La Cour d'assises de Bamako entame ce 1er juillet 2024 une session spéciale censée durer deux mois consacrée à plusieurs grands dossiers de crimes économiques et financiers présumés. À la barre, 181 accusés sont attendus, dont d'anciens ministres. C'est l'ouverture ce 1er juillet 2024 à Bamako d'une session spéciale de la Cour d'assises sur les crimes économiques et financiers. Elle va s'atteler durant environ deux mois à plusieurs grands dossiers. Ils portent sur «des atteintes aux biens publics», «blanchiments de capitaux» ou encore

«faux usage de faux». Sur la table de cette session spéciale de la Cour d'assises de Bamako, une cinquantaine de dossiers. À la barre, 181 accusés dont une quinzaine de femme sont attendues. Parmi elles, l'ex-ministre malienne de Finances et de l'économie, Bouaré Fily Sissoko. Elle est citée dans une affaire «d'achat d'équipements militaires» dans laquelle elle clame toujours clamé son innocence. Dans le même dossier, on retrouve l'ex-Premier ministre malien Soumeylou Boubeye Maïga, mort en détention en mars 2022.

AFRIQUE DU SUD

Constitution d'un gouvernement de coalition

Le président de l'Afrique du Sud Cyril Ramaphosa a annoncé, dimanche soir, la composition de son nouveau gouvernement. Au terme d'après négociations, l'opposition obtient douze ministères au sein d'une coalition à laquelle s'est résolu l'ANC après un revers cinglant aux législatives. Un gouvernement de coalition inédit en Afrique du Sud. L'opposition a

décroché douze ministères au sein de la nouvelle équipe gouvernementale annoncée dimanche 30 juin au soir par le président Cyril Ramaphosa, dans la foulée du revers cinglant de son parti, le Congrès national africain (ANC), aux dernières législatives. Sur 32 ministères, l'ANC, qui a régné sur le pays depuis la fin de l'apartheid mais a perdu sa majorité absolue au

Parlement pour la première fois à l'issue des élections fin mai, conserve la part belle avec vingt postes dont les Finances, l'Énergie, les Affaires étrangères, la Police et la Justice. À l'issue d'après négociations qui ont duré plusieurs semaines, le chef du premier parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA) qui prône une libéralisation de l'économie, John Steenhuisen,

48 ans, est entré au gouvernement comme ministre de l'Agriculture. Son parti détient six portefeuilles dont l'Environnement, les Travaux publics ou encore l'Éducation. Saluant le début d'un «nouveau chapitre pour l'Afrique du Sud», la DA s'est engagée dans un communiqué à une «bonne gouvernance» et une «tolérance zéro à l'égard de la corruption».

LIGUE 1 MOBILIS 2024-2025

Le mercato estival officiellement lancé

L'ensemble des 16 clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football pour la saison 2024-2025, peuvent depuis hier, enregistrer leurs nouvelles recrues, à l'occasion de l'ouverture officielle du mercato estival qui s'étalera jusqu'au 10 septembre prochain.

La JS Kabylie n'a pas attendu l'ouverture du marché des transferts, en devenant le premier club de l'élite à dévoiler sa première recrue estivale, à savoir le gardien de but Gaya Merbah, signataire d'un contrat de cinq saisons. Le champion d'Algérie 2023-2024 le MC Alger, aurait tout conclu avec l'ailier ivoirien d'Azam FC (div.1 tanzanienne), Kipré Tiagori Emmanuel Junior Zunon (24 ans). Le transfert devrait être officialisé à l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie, prévue vendredi (17h00) au stade du 5-Juillet contre le CR Belouizdad, en attendant l'arrivée probable d'autres joueurs, dont un gardien. Le champion sortant, le CRB, n'est pas en reste, puis-

qu'il a noué les premiers contacts avec ses futurs éventuels recrues avant même la fin du championnat. Des joueurs tels que Zakaria Draoui et Farid Boulaya, sont pressentis pour rejoindre le Chabab, qui disputera pour les 5^e fois de rang la prochaine édition de la Ligue des champions, ce qui constitue un record en la matière pour le football algérien. Comme à chaque début du mercato estival, l'aspect financier sera déterminant pour attirer les oiseaux rares, d'autant que le challenge sportif est rarement mis en priorité par les joueurs qui veulent changer d'air. Le MC Alger, le CR Belouizdad, la JS Kabylie, l'ES Sétif, le MC Oran, l'USM Alger, ou encore le CS Constantine, se positionnent dans le haut de l'échelle, et sont considérés comme les plus huppés, capables d'attirer n'importe quel joueur. En revanche, les clubs en butte à des soucis financiers se rabattront sur des éléments de divisions inférieures à moindre prix, alors que d'autres équipes préfèrent puiser dans l'effectif de la réserve et donner la chance à leurs joueurs de cru. Pour rappel, le coup d'envoi de la saison 2024-2025 sera donné le 14 septembre prochain.



DÉSIGNATION DE LA COMMISSION FÉDÉRALE D'ARBITRAGE

Ghorbal, arbitre de la finale de la Coupe d'Algérie

L'arbitre Ghorbal a été désigné par la commission fédérale d'arbitrage (CFA) pour diriger la finale de la 57^e édition de la Coupe d'Algérie de football 2024, entre le MC Alger et le CR Belouizdad, prévue le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-juillet 1962 d'Alger

(17h00), Ghorbal sera assisté d'Adel Abane (1^{er} assistant) et Antar Boulfelfel (2^e assistant), alors que la quatrième arbitre est Ghada Mahat, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), ce dimanche dans un communiqué. Tout en soulignant que l'assistant réser-

ve sera Mohamed Hamaidi. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par Lahlou Benbraham, assisté d'Asma Ferial Ouahab. Le MCA, sacré champion pour la 8^e fois de son histoire, s'est qualifié pour la finale en battant le CS Constantine (2-1, a.p), alors que le CRB a

passé l'écueil de l'USM Alger (0-0, aux t.a.b : 3-1). Le vainqueur de cette édition succède, au palmarès de l'épreuve, à l'ASO Chlef, vainqueur en 2023, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (2-1, a.p) au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

CONCOURS INTERNATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES Hamza Meznat remporte le prix

Le cavalier algérien Hamza Meznat de la ferme équestre de Ouled Fayet a remporté, samedi soir, le prix une étoile du concours international de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre Etrier Oranais d'Es-Sénia (Oran).

Meznat Hamza montant Izy Gabbana s'est distingué en décrochant la première place avec un sans-faute sur des obstacles de 1,35 mètre, avec un chrono de 37 sec 07/100^e, devant le tunisien Ghazi Ellouz, enfourchant Brasilia de l'Abbaye

avec 43'01 sec et l'algérien Bentabet Hassan du club équestre El Moughit d'Oran, montant Bimbo des forêts avec un temps de 43,77 sec. Cette épreuve reine a été disputée en deux manches, avec la participation de 47 cavaliers et cavalières des 1^{ers} et 2^{èmes} degrés et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme. Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le large tour du prix une étoile, qui a tenu toutes ses promesses offrant un beau spectacle.

LIGUE 1 Abdelhak Benchikha, nouvel entraîneur de la JSK

Abdelhak Benchikha vient de signer un contrat de trois ans avec la JSK comme entraîneur en chef de cette formation de ligue 1 la plus titrée d'Algérie. «J'ai choisi la JSK pour son projet sportif» a-t-il déclaré à la fin de la cérémonie de signature. L'objectif fixé

la première année est le podium. Il faut savoir que Benchikha est l'un des meilleurs entraîneurs algériens en exercice. Il est aussi l'un des plus titrés parmi les entraîneurs algériens en fonction sur le plan africain. Il a remporté récemment avec l'USMA la



coupe de la CAF et la super coupe s'imposant face à l'ogre égyptien Al Ahly le club le plus titré en champions ligue africaine.

MERCATO Wolfsburg propose un contrat de 4 ans pour Amoura

Wolfsburg a proposé un contrat de quatre ans pour l'attaquant international algérien de l'Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, selon des médias locaux. Le VfL Wolfsburg et l'Union Saint-Gilloise discutent pour Amoura autour d'un transfert supérieur à 15 millions d'euros, selon la même source. «Peu optimiste au départ quant à la concrétisation du dossier, le club allemand croit désormais en ses chances et a fait de l'Algérien une priorité», souligne de son côté le journaliste belge Sacha Tavolieri sur son compte X (ex-Twitter). Le club de la Bundesliga a formulé en mai dernier une proposition verbale à l'Union Saint-Gilloise, refusée par les Belges, rappelle-t-on. Dans le viseur également de l'Olympique de Marseille (France) et Brighton (Angleterre), Amoura (24 ans) préfère poursuivre sa carrière en championnat d'Allemagne.

ATHLÉTISME Tatar qualifiée aux JO-2024

LES ATHLÈTES QUALIFIÉS:

Athlétisme (7): Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Amine Bouanani (110m haies) et Oussama Khenoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer du marteau).

Aviron (2): Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchadli (Skiff poids lourds)

Canoë-kayak (1): Caroll Bouzidi (kayak slalom)

Cyclisme (2): Nesrine Houili, Yacine Hamza

Badminton (double mixte) (2): le duo algérien Koceila et Tanina Maameri.

Boxe (5): Roumaissa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg) Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg)

Tir Sportif (3): Houda Chaabi, Samir Bouchireb, Koceila Adoul

Gymnastique (1): Kaylia Nemmour

L'athlète algérienne Zahra Tatar (lancer du marteau) a composé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à son rang mondial publié lundi par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Médaillée d'or lors des derniers championnats d'Afrique d'athlétisme qui se sont déroulés à Douala au Cameroun (21-26 juin), Tatar a pu obtenir son billet qualificatif aux JO de Paris grâce à sa 26^e place au classement de l'instance mondiale avec un total de 1169 points. Outre la qualification de Zahra Tatar, l'athlétisme algérien compte six autres athlètes qualifiés au rendez-vous olympique de Paris.

Il s'agit de Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Amine Bouanani (110m haies) et Oussama Khenoussi (lancer du disque). Quarante-cinq (45) athlètes algériens ont validé leur billet pour les JO de Paris, en attendant la clôture du cycle mondial de qualification.

Escrime (5): Salim Haroui (fleuret masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)

LUTTES ASSOCIÉES:

Lutte Gréco-romaine (5): Abdelkarim Fergat (60 kg), Ishak Ghaiou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg), Fadi Rouabah (97 kg)

Lutte libre (1): Fateh Benfardjallah (86 kg)

Lutte féminine (2): Ibtissem Doudou (50 kg), Chaima Fouzia Aouissi (57 kg)

Voile (1): Ramy Boudrouma (IQ Foil)

Haltérophilie (1): Walid Bidani (+102 kg)

Tennis de table (2): Mehdi Bouloussa, Lynda Loghraibi.

Judo (3): Amina Belkadi (-63 kg), Driss Messaoud (-73 kg), Mehdi Lili (+100 kg).

Natation (2): Jaouad Syoud, Nesrine Medjahed.

EURO 2024

L'Espagne écrase la Géorgie

La Roja avec cette large victoire file aux quarts de finale. Elle va affronter l'Allemagne, l'un des plus gros chocs de l'Euro 2024...

Jusqu'ici l'équipe espagnole impressionne. Elle est l'un des grands favoris de ce tournoi. L'Espagne affrontait dimanche dernier la Géorgie pour le compte des 8^{es} de finale de l'Euro 2024. Après une mi-temps un peu laborieuse, les Espagnols ont déroulé en seconde partie et éliminent les Géorgiens avec la manière. Sans surprise, c'est bien l'Espagne qui démarrait en force cette rencontre avec des alertes sur le camp géorgien dès le coup d'envoi. Mais la Roja butait sur Mamardashvili qui arrêta déjà une frappe de Pedri (5e). Le gardien géorgien s'interposait ensuite sur une tête inattendue de Dani Carvajal (11e). Rassurée par son dernier rempart, la Géorgie amorçait une contre-attaque qui allait s'avérer fatale pour l'Espagne. Lancé par Mikautadze,

Kakabadze centrât fort dans la surface et le ballon contrait Robin Le Normand pour finir dans les buts (0-1, 19e). La Roja lançait la révolte dans la foulée mais Fabian Ruiz butait encore sur un Mamardashvili, en feu en ce début de match (23e). Le gardien de Valence écoeurait à nouveau Marc Cucurella (36e) mais finissait par craquer sur une frappe hors de la surface de Rodri (1-1, 39e). Il n'y avait plus aucune situation dangereuse jusqu'au terme de la première mi-temps. Au retour des vestiaires, Fabian Ruiz alertait déjà les Géorgiens mais sa frappe fuyait le cadre (47e). Kvaratskhelia manquait ensuite de marquer un joli but en tentant un lob de loin sur Unai Simon, avancé, mais le ballon passait à côté (49e). En manque de réussite sur ses premières tentatives, Fabian Ruiz



trouve enfin la faille de la tête après un bon centre de Lamine Yamal (2-1, 51e). Les Espagnols confisquent le ballon comme à leur habitude et finissent par faire le break. Après un but refusé à l'Espagne sur un CSC de Gvele-

siani (74e), Nico Williams, trouvé en profondeur par Fabian Ruiz et allait ajuster Mamardashvili après avoir passé en revue la défense (3-1, 76e). Si Lamine Yamal est imprécis devant les buts, Dani Olmo ne manque pas

sa chance pour corser l'addition (4-1, 84e). C'était le dernier but de ce duel entre l'Espagne et la Géorgie. La Roja file ainsi en quarts de finale et va affronter l'Allemagne pour l'un des plus gros chocs de cet Euro.

ANGLETERRE- SLOVAQUIE (2-1 A.P.) : Des Three Lions laborieux

L'Angleterre affrontait dimanche dernier, la Slovaquie à l'occasion des 8es de finale de l'Euro 2024. Menés tout au long de la rencontre, les Three Lions ont trouvé les ressources pour arracher les prolongations avant de renverser les Slovaques. L'Angleterre rentrait mal dans la rencontre et permettait à la Slovaquie de mener des offensives sur son camp très tôt dans le match. La pression mise par les Slovaques obligeait les Anglais à commettre des fautes qui leur coûtaient deux cartons jaunes dans le premier quart d'heure. Les Three Lions parvenaient quand même à se procurer des situations intéressantes mais la première ne donnait rien avec Kieran Trippier qui envoyait sa frappe dans les nuages (11e).

Les Slovaques ne restaient pas pour autant et faisaient passer des frappeurs aux Anglais. Des occasions qui seront fatales pour l'Angleterre puisque la Slovaquie allait ouvrir le score. Sur un ballon mal géré par la défense anglaise, le cuir revient dans les pieds de Strelec qui décalait Schranz qui allait ajuster Jordan Pickford (0-1, 25e). Les Three Lions essayaient de lancer la révolte mais tombaient sur une énorme défense slovaque qui contrôlait toutes les offensives anglaises. Les hommes de Gareth Southgate ne cadraient d'ailleurs aucun tir jusqu'au terme du premier acte qui voyait la Slovaquie rentrer aux vestiaires avec l'avantage au score. Au retour des vestiaires, les Anglais revenaient avec de

meilleures intentions et égalisaient même par le biais de Phil Foden. Mais le but était finalement refusé pour une position d'hors-jeu de l'attaquant de Manchester City (51e). Les Three Lions se faisaient peur dans la foulée en laissant échapper le ballon qui permettait à Strelec de tenter un lob depuis la ligne médiane sur Pickford qui était avancé. Mais le ballon fuyait le cadre au dernier moment (55e). Les Slovaques décidaient de rester derrière mais il a fallu attendre les dernières minutes pour voir les Anglais se montrer à nouveau dangereux. D'abord Harry Kane, sur un coup de tête, manquait le cadre (78e) et ensuite, Declan Rice touchait le poteau sur sa tentative (81e). Les Three Lions se faisaient

encore peur sur une frappe de Lobotka qui finissait par contre, dans les gants de Pickford (88e). Les Anglais n'abandonnent pas pour autant et finissent par égaliser dans les derniers instants sur un beau ciseau de Jude Bellingham (1-1, 90+5). Le sort du match se décidera finalement en prolongations et il n'a pas fallu longtemps à l'Angleterre pour frapper. Sur une demi-volée manquée d'Eberechi Eze, le ballon revenait sur la tête d'Ivan Toney qui remis à son tour pour Harry Kane qui trompait Dubravka de la tête (2-1, 91e). Les Slovaques amorçaient la révolte mais ne parvenaient pas à revenir au score. Les Three Lions passent ainsi en quarts de finale où ils affrontent la Suisse, le 9 juillet.

COPA AMERICA

L'Equateur élimine le Mexique et affrontera l'Argentine en quarts

L'Equateur défiera l'Argentine en quarts de finale de la Copa America après avoir arraché sa qualification dimanche à la faveur d'un match nul (0-0) face au Mexique, pour sa part éliminé, lors de la troisième et dernière journée du groupe B. Après une victoire inaugurale contre la Jamaïque (1-0) puis une défaite face au Venezuela (1-0), la sélection nord-américaine connaissait la règle du jeu :

elle devait impérativement s'imposer contre l'Equateur à Glendale (Arizona) pour terminer deuxième derrière le Venezuela.

Les joueurs de Jaime Lozano, en manque criant d'efficacité offensive, ont toutefois échoué à tromper le gardien équatorien Alexander Dominguez, malgré une fin de match à sens unique. Après l'heure de jeu, l'avant-centre du Feyenoord Rotter-

dam Santiago Jimenez a trouvé un montant (65e) avant que le défenseur Johan Vasquez ne bute sur Dominguez (71e). Dans le temps additionnel, les nombreux supporters de la Tri ont même un temps exulté lorsque l'arbitre guatémaltèque Mario Escobar a sifflé un pénalty, avant d'être appelé par la VAR et de se raviser logiquement. En conférence de presse, le sélectionneur Lozano s'est

d'ores et déjà tourné vers l'échéance majeure pour le Mexique : le Mondial 2026, qu'il co-organisera avec les Etats-Unis et le Canada. «Il est évident qu'il faudra faire mieux, mais nous avons deux ans pour progresser... J'ai vu beaucoup de choses qui me permettent de croire que cette équipe est capable de rivaliser avec n'importe quelle sélection», a-t-il commenté.

SAÏD BENRAHMA

Lyon lève l'option d'achat de 14 millions d'euros

Le mercato estival continue de battre son plein en France depuis son ouverture officielle, le 10 juin dernier. Alors que tous les regards sont rivés sur l'Euro 2024 en Allemagne, les clubs français, quant à eux, font petitement leurs emplettes sur le marché des transferts. C'est le cas de l'Olympique Lyonnais qui prépare sereinement son équipe pour la saison à venir. Après s'être offert définitivement Saïd Benrahma, l'OL vient de réaliser un nouveau gros coup, ce dimanche. L'Olympique Lyonnais aura plus de matchs à jouer la saison prochaine. Contrairement à celle écoulée, le club rhodanien va disputer la Ligue Europa après avoir terminé à une sixième place inespérée. Ainsi, l'OL est contraint de recruter cet été afin d'être performant sur tous les tableaux (Ligue

1, C3, Coupe de France). Cependant, l'OL ne dispose pas d'assez de moyens pour réaliser des folies sur le marché des transferts, cet été. Mais le club, après avoir cédé OL Reign, et avec le moratoire de la DNCG, peut se permettre de signer définitivement des joueurs en prêt à l'image de Saïd Benrahma. Arrivé cet hiver en provenance de West Ham sous la forme d'un prêt, l'international algérien est désormais un joueur de l'Olympique Lyonnais. Le club de la cité des Gaules a levé l'option d'achat estimée à environ 14 millions d'euros comprise dans le contrat de Saïd Benrahma, ce dimanche. Et l'OL ne compte pas s'arrêter là puisque Thiago Almada devrait rejoindre le Rhône bientôt. Selon L'Equipe, le club de la cité de Gaule a conclu un accord avec Atlanta United pour le

milieu de terrain argentin. Les émoluments du transféré tourneraient autour de 19,6 millions d'euros assortis d'un bonus pouvant aller jusqu'à 3,7 millions d'euros. Thiago Almada, qui aurait accepté un contrat de cinq ans, ne rejoindra pas Lyon cet été. Le joueur de 23 ans devrait plutôt rejoindre Botafogo, autre club appartenant au président rhodanien, John Textor, avant de débarquer dans le Rhône, l'hiver prochain.

RAYAN CHERKI VERS LE BORUSSIA DORTMUND ?

Annoncé avec insistance du côté du PSG depuis plusieurs jours, le milieu offensif de l'Olympique Lyonnais Rayan Cherki se dirigerait finalement vers le Borussia Dortmund cet été. Le club allemand se serait mis d'accord avec l'OL et aurait la

préférence du joueur, malgré une proposition salariale plus faible. Finalement, Rayan Cherki devrait quitter la Ligue 1. Selon une information du journal L'Equipe, le milieu offensif lyonnais aurait changé d'avis concernant sa future destination. Alors qu'un accord aurait été trouvé avec le Paris Saint-Germain pour un transfert cet été, il devrait finalement rejoindre le Borussia Dortmund. Le récent finaliste de la Ligue des champions se serait lui aussi mis d'accord avec le club lyonnais, mais aurait les faveurs de Rayan Cherki. Malgré une proposition salariale plus faible, le projet proposé par Dortmund correspondrait mieux au plan de carrière de l'international espoir français. La somme du transfert ne devrait pas bouger, soit environ 15 millions d'euros.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2			■					
3					■			
4		■						
5						■		
6			■					
7				■				■
8					■			
9							■	
10			■					
11		■						
12					■			

VERTICALEMENT

- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
- B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
- C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
- D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
- E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
- F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
- G. Bouchée du nez. Sol désertique.
- H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.

HORIZONTALEMENT

- 1. Mobiles comme les étoiles.
- 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
- 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
- 4. Gourmandise chinoise.
- 5. Cime. Tête de liste infinie.
- 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
- 7. Gardner intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
- 8. Garda secret. Brama.
- 9. Opéra de Verdi.
- 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
- 11. Faire une offre.
- 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENDUE STABLE IL TIENT TOUJOURS TÊTE	DRAIN CUTANÉ BESOINS	ALLURE DE CRACK BOÎTE D'ÉLUS	ÉLÉMENT D'UNE COURONNE DÉRISOIRE PLAT AU CHOU EXEMPLE DE NUDITÉ	RETIRENT PRIT UN RISQUE	DIEU GREC DE LA MER SOUVENIR DE CÈNE		
OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI INTIMIDÉ							
C'EST UN SEIN AVEC LES AUTRES		ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON		TOUT UN CÉRÉMONIAL POUR LA GEISHA			
CITÉ EN BOURGOGNE AVANT OMÉGA				LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTÉ	NETTOYÉE PAR LE TISSERAND		
POUR LIER DEUX MOTS BASE DE TIR					DANS LE COUP	ENTRE LE NORD ET LE SUD	
CHEF DE GARE ! ON Y FAIT DES CONSERVES SPIRITUEUX				CABOCHE INFERTILE	BOUTON DE TROMBONE CITÉ DE LA CLAIRETTE	MAL À L'AISE QUI NOUS CONCERNE	GARDÉ POUR SOI ROUTE DE FRANCE
PETITE GRENOUILLE POÈTE CELTIQUE				QUI N'EST PLUS FOLLE PEINTRE ALSACIEN			
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION		ILS MARCHENT AVEC DES SABOTS	EST MONNAIE COURANTE À OSLO				



SUDOKU

4		2				7		8
			1					
		3	4		6			
	5		9			6		
	9		5	8	6		1	
		6	1		2	4		
5		9				1		6
			9	6	7			
3								2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE	BAUDROIE	BENEVOLE	BIPLACE	BLÉD	BOEUF	DEGRIFTER	DEPOT	DIANE
DUCAT	EPEE	FOULARD	FREGATE	GRIFFURE	JEAN	LAURIER	ORNE	PIN-UP
RARE	REDIRE	RIGOLO	SCIEMMENT	SEICHE	TAIE	TAROT	TETE	THEIER
TRACTE	VRILLE							
J	A	D	E	E	V	E	B	E
R	T	B						
E	E	R	A	R	P	A	T	E
N	O	L						
L	C	A	I	I	U	A	F	E
E	P	E						
O	A	L	N	D	G	F	M	U
T	H	D						
V	L	U	R	E	I	M	F	H
C	I	T						
E	P	O	R	R	E	T	E	I
A	O	A						
N	I	F	G	I	A	I	E	N
R	O	C						
E	B	E	C	I	E	S	E	A
T	G	U						
B	D	S	E	R	R	R	T	O
P	E	D						

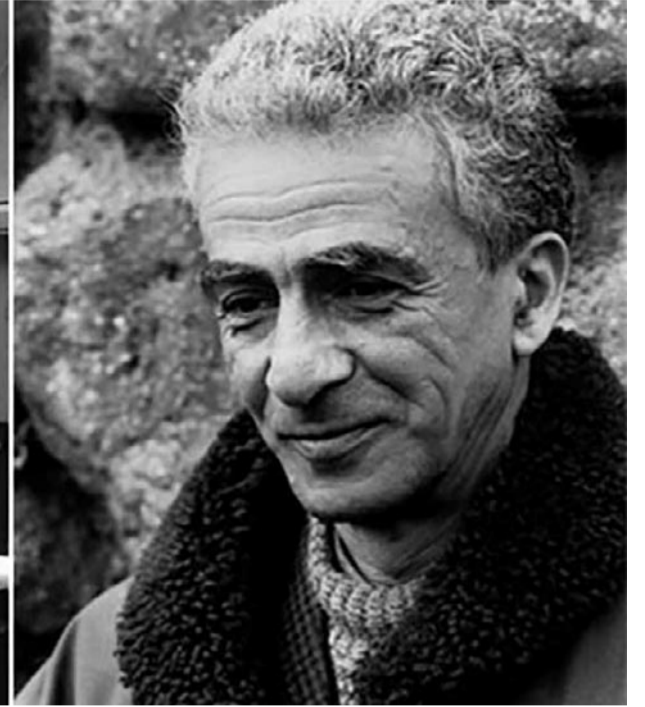
LES INÉDITS DE L'AUTEUR DE «NEDJMA»

Si Kateb Yacine m'était conté...

Dans «Tempêtes et autres éclats», l'universitaire Afifa Bererhi porte un éclairage sur les manuscrits inédits de l'écrivain, poète et dramaturge Kateb Yacine (1929-1989), revisité à travers ses textes poétiques et ses pièces de théâtre...

Publié récemment aux éditions El Kalima, cet essai de 105 pages défriche l'œuvre katébienne, revisitée en partie à travers une lecture des premiers manuscrits «inédits» et des correspondances de jeunesse croisées avec de grands noms du milieu intellectuel et littéraire de sa génération.

L'ouvrage propose également une relecture des textes inconnus ou inédits comme les poèmes de Kateb, retrouvés et étudiés par Jacqueline Arnaud, qui traitent notamment de la situation sociale des Algériens, sous colonisation française. Son premier recueil de poèmes, Soliloques, sorti en 1946, compte parmi ces manuscrits de l'écrivain qui s'est illustré depuis sa prime jeunesse dans la poésie, utilisée comme «arme de combat» contre l'opresseur. Tempêtes et autres éclats défriche aussi des correspondances de Kateb Yacine, avec l'écrivain et poète français Gabriel Audisio



(1900-1978), et son expérience théâtrale, un art qui s'adresse au peuple appelé à se réveiller et s'élever contre l'occupation française.

Le cadavre encerclé, La poudre d'intelligence et Les ancêtres redoublent de férocité, entre autres, figurent parmi les œuvres de Kateb Yacine, décortiquées par Afifa Bererhi. Conservé à la Bibliothèque nationale de France, le manuscrit de la pièce Tempêtes de sable, considérée comme une ébauche de La poudre d'intelligence, fait l'objet de lecture dans cet essai. L'auteure note à ce propos que,

dans sa première version de La poudre d'intelligence, Kateb Yacine «ne se défait pas des invariants de la tragédie grecque et écrit dans un registre d'expression où domine le tragique».

L'ouvrage dévoile, d'autre part, une facette de la vie de Kateb Yacine à travers son parcours d'écrivain et dramaturge mais aussi ses voyages, notamment en Amérique du Sud, au Soudan, en Europe occidentale, au Moyen-Orient et en Chine où il donnait des lectures publiques et conférences. Afifa Bererhi relève que les positions tranchées et sans concession

de Kateb Yacine sur la colonisation et son entreprise de dépersonnalisation des Algériens lui ont valu des malentendus avec Gabriel Audisio, une des figures du libéralisme de l'époque.

Les correspondances croisées avec son ami poète Audisio montrent l'intransigeance de Kateb sur l'impératif de donner une visibilité aux langues arabe et tamazight. Kateb Yacine : tempêtes et autres éclats est édité dans le cadre de la collection «Petits inédits maghrébins», dirigée par Guy Dugas, un des spécialistes de la littérature du Maghreb.

JOURNALISTE, ÉCRIVAIN ET REPORTER

Les débuts de l'écrivain

En 1947, Kateb arrive à Paris, «dans la gueule du loup». Il prononce en mai, à la Salle des Sociétés savantes, une conférence sur l'émir Abdelkader et adhère au Parti communiste algérien. Au cours d'un deuxième voyage en France métropolitaine, il publie l'année suivante Nedjma ou le poème ou le Couteau («embryon de ce qui allait suivre») dans la revue Le Mercure de France. Journaliste au quotidien Alger républicain entre 1949 et 1951, son premier grand reportage a lieu en Arabie saoudite et au Soudan (Khartoum). Après la mort de son père, survenue en 1950, Kateb devient docker à Alger, en 1952. Puis il s'installe à Paris jusqu'en 1959, où il travaille avec Malek Haddad, se lie avec M'hamed Issiakhem, Armand Gatti et, en 1954, s'entretient longuement avec Bertolt Brecht. En 1954, la revue Esprit publie «Le Cadavre encerclé» qui est mis en scène par Jean-Marie Serreau, mais interdit en France. Nedjma paraît en 1956 (et Kateb se souviendra de la réflexion d'un lecteur : «C'est trop compliqué, ça. En Algérie vous avez de si jolis moutons, pourquoi



vous ne parlez pas de moutons ?»). Durant la guerre d'Algérie, Kateb, harcelé par la Direction de la surveillance du territoire, connaît une longue errance, invité comme écrivain ou subsistant à l'aide d'éventuels petits métiers, en France, Belgique, Allemagne, Italie, Yougoslavie et Union soviétique.

En 1962, après un séjour au Caire, Kateb est de retour en Algérie peu après les fêtes de l'Indépendance. Il reprend sa collaboration à Alger républicain, mais effectue entre 1963 et 1967 de nombreux séjours à Moscou, en Allemagne et en France tandis que La Femme sauvage, qu'il écrit entre 1954 et 1959, est représentée à Paris en

1963. «Les Ancêtres redoublent de férocité» et «La poudre d'intelligence» sont représentés à Paris en 1967 (en arabe dialectal à Alger en 1969). Il publie en 1964 dans Alger républicain six textes sur Nos frères les Indiens et raconte dans Jeune Afrique sa rencontre avec Jean-Paul Sartre, tandis que sa mère est internée à l'hôpital psychiatrique de Blida («La Rose de Blida», dans Révolution Africaine, juillet 1965).

En 1967, il part pour le Viêt Nam, abandonne complètement la forme romanesque et écrit «L'Homme aux sandales de caoutchouc», pièce publiée, représentée et traduite en arabe en 1970.

DÉBUTANT AVEC LA TROUPE DU THÉÂTRE DE LA MER, FONDÉ ET DIRIGÉ PAR KADDOUR NAIMI, À KOUBA, EN 1971

Le grand tournant littéraire de Kateb

La même année, s'établissant plus durablement en Algérie et se refusant à écrire en français, Kateb commence, «grand tournant», à travailler à l'élaboration d'un théâtre populaire, épique et satirique, joué en arabe dialectal. Débutant avec la troupe du Théâtre de la Mer, fondé et dirigé par Kaddour Naimi à Kouba en 1971, prise en charge par le ministère du Travail et des Affaires sociales, Kateb parcourt avec elle pendant cinq ans toute l'Algérie devant un public d'ouvriers, de paysans et d'étudiants. Ses principaux spectacles ont pour titres «Mohamed prend ta valise» (1971) [archive], «La Voix des femmes» (1972) «La Guerre de deux mille ans» (1974) (où réapparaît l'héroïne ancestrale Kahena) (1974), «Le Roi de l'Ouest» (1975) [contre Hassan II], «Palestine trahie» (1977). Entre 1972 et 1975, Kateb accompagne les tournées de «Mohamed prend ta valise» et de «La Guerre de deux mille ans» en France et en RDA. Au retour de la tournée en France, le groupe est délocalisé de Kouba à Bab el-Oued. Kateb est par la suite «exilé» en 1978 à Sidi-Bel-Abbès pour diriger le Théâtre régional de la ville.

Il donne ses pièces dans les établissements scolaires ou les entreprises. Ses évocations de la souche

berbère et de la langue tamazight, ses positions libertaires lui valent de nombreuses critiques. Kateb avait définitivement opté pour un théâtre d'expression populaire. Dès le départ, la langue utilisée dans ses pièces était l'arabe maghrébin. Mais cela ne lui suffisait pas : il rêvait de pouvoir faire jouer ses pièces en kabyle dans les régions kabylophones. C'est ce qu'il expliqua à Mustapha Benkhémou qu'il avait fait contacter par Benmohammed (le parolier du chanteur Idir notamment) pour donner des cours de langue amazighe aux éléments de la troupe théâtrale. Aussitôt dit, aussitôt fait : l'Internationale fut bientôt entonnée en arabe algérien et au début de chaque représentation. En 1986, Kateb livre un extrait d'une pièce sur Nelson Mandela, et reçoit en 1987 en France le Grand Prix national des Lettres.

En 1988, le festival d'Avignon crée «Le Bourgeois sans culotte» ou le «Spectre du parc Monceau» écrit à la demande du Centre culturel d'Arras pour le bicentenaire de la Révolution française (sur Robespierre). Kateb s'installe à Vercheny (Drôme) et fait un voyage aux États-Unis, mais continue à faire de fréquents séjours en Algérie. La mort le surprend subrepticement le 28 octobre 1989 à Grenoble.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:42	DOHR 12:52	ASR 16:44	MAGHREB 20:14	ISHA 21:55
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

GYMNASTIQUE

KAYLIA NEMOUR RAFLE QUATRE MÉDAILLES D'OR AU ROMGYM TROPHY-2024

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a décroché quatre médailles d'or au Championnat international de gymnastique Romgym Trophy-2024 disputé samedi et dimanche à Bucarest en Roumanie, à moins d'un mois du début des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet-11 août). L'Algérienne de 17 ans a survolé

cette compétition en s'adjugeant les médailles d'or du concours général en réalisant sa meilleure performance personnelle (MPM) avec (56.900 points), aux barres asymétriques (15.667 pts), à la poutre (14.733 pts) et au sol (15.533 pts). Au concours général, Nemour a obtenu 15.550 points aux barres asymétriques

(degré de difficulté de 7.3), 14.400 points à la poutre, 13.500 points au sol et 13.450 points au saut de cheval. Cette compétition en Roumanie est la dernière répétition de Kaylia Nemour avant les JO de Paris 2024, où elle représente de grandes chances de médailles pour l'Algérie.



SCANDALE DANS LE FOOTBALL ALGÉRIEN

Zetchi et 13 autres prévenus poursuivis

Le pôle pénal national économique et financier près la Cour d'Alger a ouvert une enquête suite à des soupçons de corruption au sein de la Fédération algérienne de football lors des deux derniers mandats olympiques...

Selon la même source, plusieurs responsables et employés à l'instance fédérale ont été entendus par des enquêteurs de la section économique de la Sûreté de la wilaya d'Alger suite à une plainte déposée par l'Inspection des Finances à la FAF. Le pôle pénal national économique et financier près la Cour d'Alger a publié un communiqué important sur cette affaire. En effet, et conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près la Chambre nationale des infractions économiques et financières informe l'opinion publique que la brigade des crimes économiques et financiers de la Sûreté de la Wilaya d'Alger a ouvert une enquête préliminaire, suite à des informations reçues sur des soupçons de corruption au niveau de la Fédération algérienne de football. L'enquête concerne l'implication d'un certain nombre de cadres dans la conclusion de contrats en violation de la procédure interne de conclusion de transactions dans le but d'accorder des privilèges injustifiés à des tiers, ce qui a entraîné la dilapidation des deniers publics au niveau de la Fédération algérienne de football et du Trésor public, lit-on au début du communiqué. Selon le document,



«une information judiciaire a été ouverte à l'encontre de 14 prévenus». À cet effet, il s'agit de plusieurs responsables et employés à la FAF, dont les anciens présidents (Z.K.), (Z.Dj.) et (Ch.A.), ainsi que les anciens SG (D.M.) et (S.M.), l'ancien DG (A.A.) et (3) personnes morales. Le communiqué indique que les accusés sont impliqués dans des «délits d'abus intentionnel de fonction, de détournement délibéré de deniers publics et de participation au détournement, conclure des contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires

dans le but d'accorder des privilèges injustifiés à autrui, et bénéficier de privilèges injustifiés lors de la conclusion de contrats avec l'État ou l'un de ses organes et institutions». Enfin, le communiqué conclut que «l'opinion publique sera informée de toutes les mesures prises en temps voulu». Ces dernières années, l'État a décidé d'attribuer certaines entreprises publiques à des clubs afin de garantir leur gestion et leur financement, pour surmonter leurs problèmes financiers. Des clubs tels que le Mouloudia d'Alger, l'USM Alger, la

JS Kabylie (JSK), le CS Constantine, la JS Saoura, l'ES Sétif et le Mouloudia d'Oran ont ainsi pu bénéficier du soutien d'entreprises publiques, leur permettant d'obtenir des budgets conséquents et de renforcer leur effectif avec de grands joueurs et des contrats coûteux. Les autorités sécuritaires et judiciaires examineront la gestion de certains clubs algériens dans les jours à venir et entendront leurs responsables concernant les soupçons de corruption, notamment parce que beaucoup de ces clubs, malgré des budgets importants, finissent avec des dettes colossales, parfois de plusieurs centaines de millions, suscitant des interrogations sur la gestion des fonds publics. Les mêmes procédures légales devraient également toucher les responsables des clubs algériens ayant bénéficié de financements publics et de sociétés nationales ces dernières années. Cette mesure vise à tenir responsables les acteurs impliqués dans la corruption au sein de la Ligue algérienne de football professionnel et à rétablir l'équilibre financier des clubs, suite à l'échec du projet de professionnalisation dans sa conception la plus large pour les clubs de la Ligue algérienne.

S.F.

HORREUR À ANNABA ! UNE GRAND-MÈRE ET SES PETITS- ENFANTS ÉGORGÉS DANS LEUR APPARTEMENT

Un crime odieux et inhumain s'est produit hier dans le quartier Safsaf (CNEP 2), connu localement sous le nom de «Les Allemands», à Annaba. Une grand-mère (âgée de 56 ans) et son petit-fils (âgé de 14 ans) ont été sauvagement assassinés à leur domicile par des individus malintentionnés. Un deuxième enfant (âgé d'environ 7 ans) a été grièvement blessé et se trouve actuellement dans un état critique à l'hôpital. Selon les premiers éléments de l'enquête, les faits se sont déroulés dans la matinée dans un appartement situé dans l'un des immeubles des 400 logements CNEP, en face de l'école primaire Ahmed-Allali. Les meurtriers, qui s'étaient introduits dans le domicile pour voler, ont d'abord agressé la grand-mère, une enseignante retraitée, à l'arme blanche, lui donnant la mort sur place. Ils se sont ensuite acharnés sur ses deux petits-enfants, les égorgeant de manière barbare. L'un des enfants est décédé sur place, tandis que son frère, scolarisé en 4ème année primaire à l'école Ahmed-Allali, a été transporté en urgence à l'hôpital universitaire Ibn Rochd de Annaba dans un état critique. La mère des enfants, employée à la mairie de Annaba, était absente au moment du drame. Alertés par les voisins, les agents de la brigade criminelle de la police judiciaire, soutenus par une brigade de la police scientifique et le procureur de la République, se sont rapidement rendus sur les lieux. Un large périmètre de sécurité a été établi et une minutieuse investigation a débuté pour recueillir les indices et identifier les auteurs de ce crime odieux. Les corps de la grand-mère et de son petit-fils ont été transférés à la morgue de l'hôpital Ibn Rochd, tandis que l'enfant blessé a été pris en charge au service des urgences.

24^E FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE EN ALGÉRIE

Une musique austro-finlandaise à la quatrième soirée

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi a accueilli, dimanche dernier, un spectacle musical qui a combiné le jazz scandinave, la musique arabe du groupe finlandais Kari Ikonen-Trio Al-Qantara, et la musique électronique interprétée par un artiste autrichien d'origine congolaise, et ce, dans le cadre de la quatrième soirée du 24^e Festival européen de la musique. A la première partie du spectacle, le public a pu apprécier des morceaux musicaux du groupe de jazz finlandais Kari Ikonen-Trio Al-Qantara alliant jazz scandinave et musique arabe tra-

ditionnelle. Accompagné du violoniste algérien Kheireddine M'kachiche, le groupe musical finlandais, composé du pianiste et compositeur Kari Ikonen et du batteur Markku Ounaskari, ont interprété avec brio des partitions de jazz et de musique andalouse. Devant un public amateur de jazz, le groupe finlandais a interprété des morceaux de jazz et des maqâms du patrimoine musical arabe avec une part d'improvisation. La deuxième partie de la soirée a été marquée par la performance de l'artiste autrichien d'origine congolaise Kimyan Law, qui a présenté une collection de morceaux

de musique électronique, plongeant le public dans une expérience artistique unique mêlant différents styles et éléments de musique électronique avec un spectacle impressionnant. L'artiste a réussi à offrir une belle mosaïque de sons avec un rythme moderne, intégrant différents instruments de musique avec des influences africaines. Les activités du 24^e Festival européen de musique en Algérie se poursuivent jusqu'au 3 juillet, avec la participation de 13 pays européens, dont la Slovénie qui participe pour la première fois.

